

Crise majeure à la Communauté urbaine

La banlieue choisit l'illégalité

par Florian BERNARD

La banlieue a voté à l'unanimité contre l'adoption du budget supplémentaire de \$13 millions de la police, hier soir, défiant ainsi la loi qui l'obligeait à adopter ce budget avant minuit.

Dans un deuxième temps, la banlieue a décidé de convoquer une séance extraordinaire de la Conférence des maires où elle étudiera la possibilité d'un refus global d'acquiescer les prochaines factures de la CUM concernant les services policiers sur l'île de Montréal.

Les maires de banlieue ont claire-

ment indiqué, hier soir, lors de l'un des débats les plus orageux dans l'histoire de la CUM, qu'ils préféraient poser un geste illégal plutôt que de continuer à payer un service de police qui n'a cessé de se dégrader en même temps que ses coûts d'opération augmentaient.

Plusieurs maires en ont fait une question de "morale publique", soulignant que le temps est venu de remettre en cause, par les grands moyens, tout le système policier de l'île de Montréal.

Malgré les instances du président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, qui

invitait les maires à ne pas poser un geste contraire à la loi, les 25 maires de banlieue qui assistaient à cette séance spéciale ont refusé d'adopter le budget. Ce budget est automatiquement entré en vigueur à minuit et, suivant la loi, les factures seront immédiatement envoyées à chacune des villes. Ces dernières auront exactement 30 jours pour acquiescer le montant réclamé, soit une somme globale de plus de \$13 millions.

Si les villes refusent d'acquiescer la facture, le gouvernement provincial devra les déclarer en défaut et décréter la tutelle.

Déjà, hier soir, en coulisse de la grande salle du conseil, les maires élaboraient diverses stratégies dont celle de refuser, en bloc, d'acquiescer la facture, obligeant Québec à imposer la tutelle et à payer lui-même la note, contre le gré des contribuables déjà saturés au point de vue des taxes municipales.

Les maires de banlieue espèrent ainsi qu'un tel geste draconien forcerait le gouvernement à défrayer lui-même, par le trésor public, ce budget supplémentaire de \$13 millions de la police dont \$11 millions seront affectés

aux récentes hausses de salaires accordées aux policiers.

Deux ex-conseillers du Parti civique, MM. Paul-Emile Robert et Cloutier, ont voté avec la banlieue, après avoir ajouté leur indignation concernant la police à celle des maires.

La CUM en cause

La crise qui a éclaté hier soir dépasse le simple cadre de la police. Elle s'étend à l'ensemble de la CUM. Plusieurs maires, dont Yves Ryan de Montréal-Nord, Gérard Raymond de LaSalle, Bernard Benoit de Pointe-aux-Trembles, etc., sont décidés à re-

mettre en cause tout le principe de la CUM, allant même jusqu'à prôner le rapatriement des juridictions accordées jusqu'ici au gouvernement métropolitain.

Le maire Ryan estime, pour sa part, que l'une des premières juridictions à récupérer au niveau municipal est celle de la protection policière. A Lachine, en séance du conseil, un vote unanime a été adopté favorisant la désintégration du service de police de la CUM et la prise en charge, par Québec, d'une "Sûreté métropolitaine". Les villes, suivant cette res-

Voir BANLIEUE, page A 6

Peur et tension à Boston

par Claudette TOUGAS
envoyée spéciale de LA PRESSE

BOSTON — Le 5 octobre 1973, un vieillard blanc était lapidé à mort par une cinquantaine de jeunes Noirs.

Deux jours plus tôt, une femme blanche était mortellement brûlée par d'autres Noirs.

Octobre 1974, ce sont les Noirs que l'on menace à Boston.

Les enfants noirs.

Pourquoi? Parce que Boston est en proie, depuis la rentrée scolaire, à une vive agitation en raison de l'opposition de la minorité irlandaise blanche à la loi du "busing".

La loi du "busing" ordonne l'intégration scolaire des Noirs aux Blancs et impose le transport obligatoire, par autobus, des élèves noirs dans les quartiers blancs. Et, vice versa.

A Boston, ville de 624.900 habitants, cela signifie que depuis septembre dernier, 45.000 écoliers de l'élémentaire — ils sont 94.000 en tout — doivent se soumettre à cet édit.

Mais ils ne doivent pas tous prendre le "bus". Seuls 18.000 d'entre eux, dont 8.510 Blancs.

Et c'est dans South Boston, quartier qui forme une sorte de ghetto d'Irlandais, que la bagarre a commencé. Bagarre où des parents d'enfants blancs ont bloqué la venue, entre autre, à l'école Hyde Park, d'autobus conduisant des enfants noirs.

Ces parents en colère protestent contre le fait que 1.271 de leurs enfants "blancs" doivent dorénavant fréquenter des écoles pour enfants noirs, tandis que 1.746 négroillons du ghetto noir de Roxbury, entre autre, usent leurs culottes sur les bancs des écoles de leur quartier.

Au moment où la déségrégation a été ordonnée, 80 seulement des 200 écoles que compte Boston avaient un nombre d'élèves noirs dépassant 50 p. cent.

Le maire Kevin White (les Irlandais l'ont surnommé Mr. Black) qui l'an

Voir PEUR, page A 6



photo UPI

On craint le pire à Boston

Des policiers à motocyclettes ont escorté hier, par un temps pluvieux, les autobus transportant des étudiants noirs au South Boston High School. Ces mesures de sécurité ont été prises à la suite des émeutes raciales qui ont éclaté dans la capitale du Massachusetts entre partisans et adversaires du "busing", c'est-à-dire l'intégration raciale dans les écoles au moyen du transfert des élèves entre les différents quartiers de la ville.

AUJOURD'HUI LA MODE



AVEC MADELEINE DUBUC
— page C 3

Les quartiers naturels Saint-Louis

Saint-Louis, c'est une agglomération de villages québécois, juif, grec, italien, portugais, espagnol et chinois, qui s'étend approximativement de la rue Sherbrooke à la rue Van Horne et de l'avenue du Parc à la rue Saint-Denis.

Hélène Sabourin, qui l'a parcouru, parle du caractère défavorisé du quartier, des assistés sociaux, des chômeurs, des personnes âgées et des adolescents en mal d'indépendance. Elle parle aussi des grands logements délabrés, du manque d'espaces verts, et des ruelles grises.

Elle retient cependant un trait positif et fort original : la chaleur humaine qui se dégage de la diversité culturelle des 65.000 habitants et l'esprit d'entraide entre membres d'une même communauté, Saint-Louis étant le pied-à-terre par excellence des Néo-Québécois.

— pages A 12 et A 13

Les avocats veulent sauver leurs revenus

La Fédération des avocats du Québec est venue, hier, s'opposer avec acharnement, devant la Commission parlementaire qui étudie le rapport Gauvin, à l'instauration d'un régime d'assurance-automobile sans égard à la responsabilité et à l'abolition du droit de recours devant les tribunaux pour les automobilistes victimes d'accidents d'automobile.

— pages A 10 et A 11

Les pompiers de Montréal songent à la grève générale

— page A 3

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 1 à B 6
Bandes dessinées : C 14
Cinéma : B 4
Décès, naissances, etc. : F 14, F 15
Economie : D 1 à D 18
Editorial : A 4
Etes-vous observateur? : C 14
Horoscope : C 5
Informations étrangères : F 1
Les maux de notre langue : C 13
Loisirs et Récréation : C 14
Médecine d'aujourd'hui : C 7
Mon Oeil sur Montréal : C 8
"Mot-mystère" : C 14
Mots croisés : F 5
Petites annonces : E 2 à E 8, F 2 à F 14
Plaisance : F 10
Radio et télévision : B 7
Sports : D 1 à D 9
Tribunaux : C 11
Vivre aujourd'hui : C 2 à C 8

\$750,000 pour ne rien dire sur le sucre!

par Léopold LIZOTTE

Robin Austin, l'homme qui a provoqué une vaste enquête sur le commerce du sucre au pays, enquête qui a débouché 13 ans plus tard sur l'inculpation des raffineriers St-Lawrence, Atlantic et Redpath, était prêt à lâcher prise, il y a quelques mois, si on lui avait remis, exempté de toutes taxes, une somme de \$750.000.

Mis en présence, devant le juge Kenneth Mackay, de transcriptions d'appels téléphoniques transcontinentaux, et d'une conversation à quatre dans un club de Londres, l'ancien président de la raffinerie Cartier a même identifié un projet de contrat écrit par lequel il s'engageait à être absent du Canada pendant une période de deux ans, soit au moment où le procès devait normalement se dérouler.

Ce contrat, par lequel il réclamait l'aide de ses interlocuteurs londoniens pour s'établir aux Bermudes, avait été mis sur papier par son frère, qui assistait à la rencontre du Carlton Club, où l'un des interlocuteurs avait été préalablement "piégé" de puissants microphones, par des agents de la police anglaise.

Voir SUCRE, page A 6



M. Robin AUSTIN

Coup de force contre la CIC Dansereau savait tout

par Léopold LIZOTTE

M. Yvon Dansereau, représentant du ministre du Travail et médiateur provincial dans le conflit de la construction, a été l'un des premiers à apprendre, de la bouche même de M. André Desjardins, président du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), la réussite du plan syndical pour l'obtention de chèques de vacances prématurés, en juin dernier, pendant la grève.

M. Dansereau a alors "félicité" M. Desjardins pour cet exploit.

Ces révélations ont été faites hier au procès de M. Desjardins et de son collègue Jean-Claude Sureau, accusés tous deux d'avoir conspiré et extorqué \$46 millions sous forme de chèques de vacances prématurés de la Commission de l'industrie de la construction.

Ces chèques ne devaient en effet être émis que le 1er juillet, mais le 14 juin, d'après la preuve présentée jusqu'ici, quelque 150 ouvriers de la construction en grève se sont présentés aux bureaux de la CIC et ils ont réclamé du directeur de la commission qu'il émette ces chèques immédiatement.

La transcription d'une conversation téléphonique entre MM. Desjardins et Dansereau, soumise hier au procès, indique que dès le lendemain du "coup de force" qui devait assurer l'émission prématurée des payes de

vacances des travailleurs de la construction, André Desjardins téléphonait au "représentant personnel" du ministre Jean Cournoyer pour le mettre au courant de ce qui venait de se produire.

Mais en le suppliant de garder le tout secret pour deux jours tout au moins, afin que "Jean" ne puisse pas arrêter tout ça...

Suivant lui aussi le fil de cette conversation téléphonique à l'aide d'un... texte fourni par la Couronne, M. Yvon Dansereau, également médiateur-chef pour la province, a dû convenir que non seulement il s'était bien amusé du tour de force dont son interlocuteur se vantait à profusion, mais qu'il lui avait également recommandé de bien protéger ceux qui avaient décidé de se rendre à la requête de la délégation de travailleurs dirigée par Jean-Claude Sureau.

Employant constamment un langage qu'il a reconnu comme indigne de... l'Académie française, M. Dansereau

Voir DANSEREAU, page A 6

Extraits de la conversation
Desjardins-Dansereau

— page A 5

United Aircraft entreprend d'augmenter sa production



(Droits Réservés)

Contrats à la United Aircraft

Il y a des "zones obscures" admet le ministre Gillespie

d'après la PC

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Industrie, M. Alastair Gillespie, a admis hier l'existence de "zones obscures" dans les contrats en vertu desquels la compagnie United Aircraft a obtenu jusqu'à \$83 millions sous forme de subventions fédérales.

"Je pense que tout contrat comporte une certaine marge d'obscurité et c'est pour cette raison que nous avons des tribunaux", a déclaré le ministre aux journalistes qui voulaient savoir si la décision de la firme de transférer 40 p. cent de sa production canadienne à sa maison mère de Hartford, dans le Connecticut, en raison de la grève qui se poursuit à ses usines de Longueuil, constituait une violation des clauses de ces contrats de subvention.

Un porte-parole du ministère a par la suite précisé que M. Gillespie avait ainsi voulu souligner tout simplement la complexité des contrats et qu'il n'avait pas menacé d'intenter des

poursuites judiciaires contre United Aircraft.

Selon le ministre, il est difficile de savoir si la compagnie doit produire tous ses moteurs au Canada, même si la recherche en vue de la mise au point de ces moteurs a été en partie financée par le gouvernement canadien.

Il faut tenir compte, a-t-il dit, des facteurs économiques tels que la disponibilité de sources canadiennes de production et la nécessité de maintenir les installations canadiennes à un niveau concurrentiel.

Par exemple, a-t-il poursuivi, lorsque la grève a éclaté en janvier aux usines de Longueuil, la compagnie United Aircraft n'a pas eu d'autre choix que de transférer sa production ailleurs.

Le ministre, qui s'est dit satisfait de la façon dont la firme avait entrepris de rapatrier toute sa production au Canada, a déclaré toutefois qu'il était encore trop tôt pour se prononcer sur la bonne foi de la compagnie lors-

qu'elle promet une expansion de sa production pour les prochains mois.

Pas de nationalisation

Interrogé sur la possibilité d'inclure United Aircraft dans le programme de nationalisation par lequel le gouvernement fédéral entend rationaliser l'industrie de l'aviation au Canada, le ministre a déclaré que cette possibilité avait été envisagée brièvement mais qu'elle n'avait pas été retenue parce que United Aircraft est virtuellement le seul fabricant de moteurs d'avions au Canada.

Par contre, a-t-il expliqué, la société de Havilland, de Toronto, et la société Canadair, de Montréal, ont été retenues parce qu'elles se livraient à une forte concurrence dans la fabrication de chassids d'avions. "Dans ce cas précis, le gouvernement peut assurer une certaine coordination, a-t-il dit, alors que dans le cas de United Aircraft, il n'y a rien à rationaliser".

Enfin, aux Communes, le ministre a évité une fois de plus les questions soulevées par le leader parlementaire du NPD, M. Ed Broadbent, visant à obliger le gouvernement à faire toute la lumière sur la question de la United Aircraft.

M. Broadbent avait repris une déclaration d'un porte-parole de la United Aircraft, selon laquelle la production de l'année prochaine serait de 35 p. cent inférieure aux prévisions initiales.

Le ministre s'est contenté de déclarer que M. Broadbent ne s'était pas renseigné aux sources, mais qu'il avait fondé sa question sur un rapport de presse.

"Le rapatriement des travaux transférés aux États-Unis ainsi que l'expansion de la production à Longueuil même entraîneront une hausse de production de l'ordre de 40 p. cent durant 1975," a dit M. Gillespie.

Bellemare refuse une alliance avec un parti conservateur québécois

par Georges LAMON

Le chef intérimaire de l'Union nationale et député de Johnson à l'Assemblée nationale est suffisamment catégorique: il n'est absolument pas question pour son parti "d'ouvrir un deuxième front" avec un parti conservateur québécois.

M. Maurice Bellemare a précisé, hier midi au cours d'une conférence devant les membres du club Kiwanis-Saint-Laurent, qu'il était cependant disposé à discuter de modalités en vue d'une certaine collaboration avec les conservateurs dirigés par le député de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey, mais nullement d'une alliance avec eux.

"Quand les conservateurs fédéraux parviendront à élire un député dans une élection complémentaire contre Trudeau, a soutenu M. Bellemare, alors je les regarderai de plus près."

Car, même si les conservateurs fédéraux et l'Union nationale ont un adversaire commun, les libéraux, il n'en demeure pas moins pour le vieux routier politique que l'Union nationale reste toujours un parti autonomiste que les premiers ministres unionistes ont toujours défendu.

L'ex-lieutenant de Duplessis se plaît d'ailleurs à rappeler que l'UN est un parti exclusivement provincial qui ne veut d'autre maître qu'Ottawa que le Québécois, ce qui ne l'empêche pas pour autant d'y compter des amis.

D'ailleurs, la rencontre de vendredi avec les instigateurs d'un parti con-

servateur québécois, à l'Hôtel Windsor, affirme M. Bellemare "est nécessaire", puisqu'elle servira à éclaircir bien des positions qui ont été prises.

Le député de Johnson se dit par ailleurs persuadé que de cette rencontre sortiront "de bons éléments".

Toutefois, il ne veut pas que cette rencontre prenne le ton d'une défensive de sa part mais plutôt qu'elle soit et demeure amicale.

"Je n'ai rien contre M. Grafftey, signale-t-il et M. Grafftey n'a rien contre moi. Pourquoi ne pas demeurer ce qu'on est? fait-il remarquer. On (l'UN) est en train d'infuser de nouvelles forces, une nouvelle motivation à nos troupes."

Dans un discours qui rappelait le ton et la verve de feu le chef de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, son ex-lieutenant a, comme il l'a signalé à son auditoire, "replacé l'UN sur l'échiquier provincial", en rappelant les grandes lignes de la gloire de l'UN.

Selon M. Bellemare, l'UN est et a toujours été "le parti québécois indépendant de tout parti fédéral".

Le droit des faibles

"Car, a-t-il rappelé, l'UN doit être le droit des faibles qui doit être assuré par le devoir des forts. Elle prend son véritable sens dans le respect de l'ordre et de l'autorité."

M. Bellemare n'a guère été tendre envers le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa, à qui il reproche

même d'être "un gouvernement qui se plaît à faire du quétage".

"C'est de la politique de quétage", a-t-il encore lancé à l'égard du gouvernement Bourassa, en citant l'exemple des différents ministres qui vont quémander des sommes auprès d'Ottawa, comme le ministre Choquette, qui veut qu'on paie sa police".

"C'est l'abandon de notre butin, de notre autonomie. Nous sommes rendus au stade d'assistés sociaux du fédéral. Nous sommes en train d'accepter que ceux qui nous gouvernent sont des fonctionnaires de succursales."

Au niveau des injonctions, des lois spéciales, M. Bellemare croit que le moment est venu de penser plutôt à une nouvelle motivation, à de nouvelles rencontres pour étudier les principes de la médiation.

Celui qui veut offrir aux Québécois "l'alternative" avec l'UN a reproché au PQ de vouloir exercer une certaine pression alors qu'en fait 85 pour cent des membres ne sont pas des indépendantistes mais des autonomistes.

Il a reproché à René Lévesque d'être le "vieux chef", qui n'a pas osé se présenter à l'élection complémentaire de Johnson, ce qui lui aurait donné la chance de représenter véritablement son parti.

"Je pense que dans son parti, il y en a qui en tiendront compte", a ajouté M. Bellemare.

Au cours des prochains six mois, le chef intérimaire veut entreprendre avec son parti un programme et une orientation politique.

Burns et Léger veulent se faire élire au Conseil exécutif du PQ

QUEBEC (PC) — Les députés péquistes Robert Burns (Maison-Neuve) et Marcel Léger (Lafontaine) tenteront de se faire élire, en novembre prochain, sur le Conseil exécutif du Parti québécois.

MM. Burns et Léger brigueront les suffrages des militants afin d'obtenir les deux postes de conseillers de classe "A" de l'exécutif du parti, apprend-t-on de source sûre.

Les deux postes de conseiller "A" de l'exécutif péquistes ont toujours été détenus, depuis 1970, par des députés du parti à l'Assemblée nationale.

Depuis le dernier congrès de février 1973, c'étaient MM. Léger et Guy Joron qui détenaient ces deux postes de l'exécutif. Lors de son élection à ce poste en 1973, M. Joron était député du district électoral de Gouin. Il a depuis lors été battu à l'élection d'octobre dernier par le libéral Jean Beaugrand.

Quant à M. Léger, s'il est réélu, il s'agira d'un deuxième mandat à ce poste de conseiller de classe "A".

La candidature de MM. Burns et Léger à un poste du Conseil exécutif du parti est d'autant plus significative que ces deux députés ont publiquement contesté le type de leadership du chef du parti, M. René Lévesque.

Dans une fracassante déclaration, au début de septembre, M. Robert Burns avait affirmé que M. Lévesque devait profiter de la première élection partielle à être déclinée pour se faire élire à l'Assemblée nationale, ou qu'il devait abandonner son poste de chef du PQ.

Le député de Lafontaine, M. Marcel Léger, avait pour sa part indiqué que le Parti québécois devait mettre carrément l'accent sur l'organisation électorale, sinon il ne prendrait jamais la majorité des sièges de l'Assemblée nationale.

En février 1973, M. Léger s'était d'ailleurs fait élire à l'exécutif avec un mandat d'orienter l'action du Parti québécois vers une structure cohérente en matière d'organisation électorale.

L'élection de MM. Léger et Burns au sein de l'exécutif national serait interprétée par la plupart des observateurs de la scène politique québécoise comme un désir de l'aile parlementaire du Parti québécois de faire sentir sa présence au sein de ce comité qui est la plus haute instance du PQ entre les congrès.

Le Conseil exécutif est actuellement composé de 11 membres, soit le président du parti, le vice-président, le trésorier, le conseiller au programme, 2 conseillers de la classe "A" et 5 conseillers de classe "B".

N'importe quel militant du parti peut postuler au niveau des conseillers de classe "A" mais les députés de l'Assemblée nationale ne peuvent se mettre en liste pour les 5 postes de conseillers "B".

Les deux conseillers "A" sont actuellement MM. Léger et Joron tandis que les 5 conseillers "B" sont MM. Théo Gagné, Claude Morin, Marc-André Bédard, Mme Isabelle Fecteau et Rose Gélinas.

LA MÉTÉO

Une dépression atmosphérique se déplace rapidement vers les Grands Lacs. Ce système influencera le sud de nos régions durant la soirée, et le nord-ouest, plus tôt durant la journée, subira le même sort. Son passage apportera quelques averses. Les températures continueront d'être sous la normale.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 35 — Maximum : 50 Éclaircies suivies de nébulosité croissante.	Dégagement

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	25	40	Nuageux avec averses	Gén. ensoleillé
Outaouais	35	50	Ecl. suivies de néb. croiss.	Dégagement
Laurentides	35	50	Ecl. suivies de néb. croiss.	Dégagement
Cantons de l'Est	35	45	Ecl. suivies de néb. croiss.	Dégagement
Québec	35	50	Ecl. suivies de néb. croiss.	Dégagement
Rimouski	35	45	Nuageux avec éclaircies	Dégagement
Lac-Saint-Jean	35	45	Nuageux avec éclaircies	Dégagement
Baie-Comeau	35	45	Nuageux avec éclaircies	Dégagement
Sept-Îles	30	40	Nuageux et chutes de neige	Dégagement
Gaspé	35	45	Nuageux avec éclaircies	Dégagement

au Canada

AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver 45 60
Alberta	Ensoleillé	Edmonton 40 60
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina 40 65
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg 30 50
Ontario	Nuageux	Toronto 40 60
Nouveau-Brunswick	Averses	Fédéricton 40 65
Nouvelle-Écosse	Averses	Halifax 40 50
Ile-du-Prince-Édouard	Averses	Charlottetown — —
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean — —

ANGLAIS-ESPAGNOL ALLEMAND COURS DE CONVERSATION

PROGRAMMES POUR TOUS NIVEAUX

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL OU EN GROUPE DE 4 A 8 ELEVES.

DEBUT DES COURS: AUTOMNE 1974

LPS

LANGUAGE POWER SYSTEMS

Étage F. Place Bonaventure 878-2821

Reconnue par le Ministère de l'Éducation (permis no 749766 — Culture personnelle)

SOIRÉE DU YOGA "LE LOTUS"



LUNDI 21 OCTOBRE 8H30

Programme:
• Causerie d'introduction pour débutants par Robert Bérubé, prof.
• Démonstration de postures
• Collation

ENTRÉE LIBRE. BIENVENUE À TOUS.
7373, rue Lajeunesse,
(MÉTRO JEAN-TALON)

INF.: 523-2815
279-6844

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400" Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15
Lundi au vendredi \$1.00
Samedi seulement 0.35

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE
Nombre de semaines
par porteur: 13 26 52
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40

par courrier:
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40

* Minimum de 26 semaines
Côte-Nord, par avion, 0.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h 30 (Samedi: 8h à 15h).
874-6911

INFORMATION GÉNÉRALE
RÉDACTION 874-7272
ÉDITORIAL 874-7070
PROMOTION 874-7030
RELATIONS DE TRAVAIL 874-7100
874-7383

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9h à 18:30h

GRANDES ANNONCES
Détailants 874-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6901

Un grand repas tout aux petits soins

Vous avez envie de bien manger et vous voulez faire les choses en grand. Vous cherchez un grand restaurant, aussi sympathique qu'élégant. Mais vous savez que les vrais "grands restaurants" ne sont jamais immenses. Manger avec quelqu'un que vous aimez, ce n'est pas pique-niquer dans une foule. Vous avez besoin d'intimité. Et vous voulez qu'on s'occupe de vous un peu comme si vous étiez dans un nid, bien au chaud.

Un grand repas, c'est toujours fait de mille petites attentions, vous savez cela. Et Jacques, c'est un maître d'hôtel aux mille et une petites attentions. Jacques est le nouveau maître d'hôtel du Neufchâtel, au Château Champlain. C'est sympathique, le Neufchâtel. Et Jacques vous traite aux petits soins. Jacques est partout à la fois. Et il est si discret! Comme les grands maîtres d'hôtel.

Au Neufchâtel, vous mangez comme dans un nid. Et rien n'est trop petit pour un grand repas. Même le prix!

LE CHATEAU CHAMPLAIN
878-1688



CP Hôtels

Pompiers: devant le non ferme de Montréal on peut s'attendre à une grève générale

par Réjean TREMBLAY

Le point de non-retour a été atteint hier soir dans le conflit opposant la Ville de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal.

En rendant publique sa position officielle dans un long communiqué, la Ville de Montréal, en plus de refuser aux pompiers tout espoir d'un règlement pour 1974, oblige le représentant du ministre du Travail, M. Yvon Dansereau, à se retirer de la table des négociations.

La Ville accuse M. Dansereau d'avoir envenimé le conflit en proposant une somme forfaitaire de \$750 pour compenser la perte du pouvoir d'achat subie en 1974 par les pompiers de Montréal, sans avoir pu enrayner les actes de sabotages et de vandalisme qu'il aurait lui-même constatés. On trouve même déplorable que M. Dan-

sereau ait soumis un tel avis sur la perte du pouvoir d'achat.

La Ville rappelle qu'elle entend respecter de façon absolue la décision arbitrale rendue en 1973 et accordant aux pompiers une augmentation de 4,3 p. cent.

Le communiqué mentionne même que les dirigeants syndicaux abusent leurs membres en leur laissant de faux espoirs sur la possibilité de négociations portant sur l'année 1974. Cependant, la Ville soutient qu'elle est prête à solutionner le problème dans le contexte d'un renouvellement de contrat devant prendre effet le premier janvier 1975.

Ne pas céder au chantage

La Ville réaffirme son intention de ne pas céder au chantage et aux sabotages des pompiers et blâme M.

Dansereau d'avoir recommandé à la Ville de Montréal de céder devant les demandes des pompiers après que les citoyens eurent subi des pertes de plus d'un demi-million de dollars en dommages aux véhicules et aux biens leur appartenant à la suite de gestes considérés comme criminels par le commissaire enquêteur aux incendies de la CUM, M. John Macdougall.

Rejoint en fin de soirée hier, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a clairement indiqué que le travail de M. Dansereau auprès des parties au complet était terminé. Je doute fort dans les circonstances que M. Dansereau puisse continuer," a-t-il déclaré.

Il a ajouté que la recommandation de M. Dansereau, recommandation qu'il avait personnellement approuvée, tenait compte des restrictions de la Ville puisqu'elle n'indiquait nullement qu'il fallait payer cette somme de

\$750 en 1974. "Le rapport mentionnait tout simplement que des études scientifiques établissaient à \$750 la perte de pouvoir d'achat subie en 1974. Elle ne disait pas à la Ville de payer cette somme tout de suite."

On peut rediscuter

Le ministre a également souligné que si la Ville de Montréal considérait comme exécutoire, sans appel et finale, une décision arbitrale comme celle qui lie les pompiers et la Ville, lui-même n'avait pas la même conception: "Dans mon livre, une décision arbitrale a exactement la même valeur qu'une convention collective habituelle. Ça signifie que si les deux parties sont d'accord, on peut fort bien ouvrir de nouvelles discussions sur ce qui a été fixé par l'arbitre."

M. Cournoyer a de plus ajouté que l'arbitre qui avait fixé à 4,3 p. cent

l'augmentation des pompiers en 1973, avait pris une bonne décision compte tenu de la situation dans le temps: "Mais les circonstances ont changé, et si on me demande mon avis comme ministre du Travail, je dois le donner."

M. Cournoyer a conclu une longue conversation téléphonique avec le représentant de LA PRESSE en glissant: "Tout ce que je souhaite maintenant, c'est que les pompiers réagissent en hommes quand ce communiqué sera rendu public."

Réaction des pompiers

Chez les pompiers, on ne voit plus maintenant qu'une seule issue: la grève générale spontanée. Le président de l'APM, M. Jean Labbé, a été assailli d'appels téléphoniques après que la position officielle de la Ville de Montréal ait été rendue publique aux

nouvelles télévisées. Il a déclaré que l'atmosphère favorisait la grève générale. "D'après les discussions que j'ai pu avoir depuis 10 h 30 ce soir, il m'apparaît de plus en plus évident que nous allons avoir toutes les difficultés au monde à empêcher nos hommes de poser des gestes illégaux ou même de déclencher une grève générale," a commenté M. Labbé.

Il a précisé qu'il tenterait encore une fois cet après-midi de convaincre le premier ministre Bourassa de plonger dans le conflit: "M. Bourassa m'a dit lui-même que Dansereau parlerait au nom de Cournoyer et en son nom personnel. La Ville sacré Dansereau dehors, qu'est-ce que M. Bourassa va faire maintenant?"

"Dansereau parti, la Ville qui refuse toute négociation sur 1974, que nous reste-t-il à faire," a conclu M. Labbé.

Ile Perrot: drôle de jeu du chef de la police!

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Le substitut du procureur général pour le district de Valleyfield étudie présentement la possibilité de porter une accusation de méfait à l'endroit du directeur de la police de l'Ile Perrot.

A la suite d'un incident survenu au cours du dernier week-end, M. Paul Ducasse remettait, lundi soir, sa démission comme directeur du corps de police de cette municipalité, située à l'ouest de l'île de Montréal.

D'après des informations obtenues par LA PRESSE, M. Ducasse aurait tenté de faire passer sur le dos de l'un de ses agents la disparition d'un radar placé dans une voiture-patrouille.

Peu de temps après avoir terminé son quart de travail, l'agent Jean Lacombe était appelé au poste de police par le directeur Ducasse parce que le radar était disparu de l'auto dont il avait la surveillance.

A la demande du directeur

Le directeur Ducasse aurait tenu le policier responsable du vol de l'appareil. L'agent Lacombe a certifié à son supérieur qu'une fois son travail terminé, il avait verrouillé les quatre portes de son véhicule et qu'il n'avait rien à voir avec ce vol.

Plus tard dans la journée, un agent du détachement de Vaudreuil de la Sûreté du Québec était dépêché à l'Ile Perrot pour y instituer une enquête. A l'insu du directeur Ducasse, le policier convoquait l'agent Lacombe.

Après discussion, les deux hommes en venaient à la conclusion que l'appareil aurait pu être caché par le directeur Ducasse. Quelques minutes plus tard, le radar était trouvé sous un tas de pierres à l'arrière du poste de police.

Par la suite, un électricien devait déclarer au policier de la SQ et à son collègue qu'il avait enlevé le radar de l'auto à la demande du directeur Ducasse.

L'officier en charge du détachement de Vaudreuil de la SQ a déclaré à LA PRESSE, hier, que le rapport sur cet incident avait été remis à l'avocat du ministère public pour le district de Valleyfield, Me Claude Blanchard. Celui-ci doit décider quelles seront les procédures prises à l'endroit du directeur Ducasse.

Enquête de la Commission

En 1972, la Fédération des policiers du Québec avait demandé qu'une enquête soit instituée sur le corps de police de l'Ile Perrot et sur son directeur.

Par la suite, soit en 1973, la Commission de police du Québec avait tenu une enquête et dans son rapport, elle recommandait au directeur Ducasse de s'occuper d'avantage de ses devoirs de policier.

A quelques reprises, le directeur Ducasse aurait congédié des policiers, dont le président de la Fraternelle, sans raison apparente. Plusieurs griefs avaient par la suite été portés contre lui.

Depuis sa démission, c'est le capitaine Raymond Lacombe, son assistant, qui assume la direction intérimaire de la police de l'Ile Perrot.



Jean DRAPEAU

photo Pierre McCann, LA PRESSE

J'ai oeuvré pour le bien des Montréalais

— Drapeau

par Pierre-Paul GAGNE

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a amorcé officiellement sa campagne électorale, hier, en prédisant une amère défaite à tous ceux qui essaient de dissocier Montréal des Montréalais et en se défendant bien d'agir comme un dictateur à l'intérieur du Parti civique et à l'hôtel de ville.

Pour prononcer son premier discours de la campagne électorale, M. Drapeau avait choisi un auditoire d'hommes d'affaires d'Ahuntsic, précisément le quartier où sera vraisemblablement candidat un des plus importants conseillers démissionnaires du Parti civique, M. Paul-Émile Robert.

Au cours de son allocution, M. Drapeau n'a fait aucune allusion directe ni à M. Robert, ni à son principal adversaire à la mairie, M. Jacques Couture, candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal. Cependant, tout au long de son discours, il s'est continuellement employé à démolir les deux principaux thèmes développés, jusqu'ici par ceux-ci.

Montréal et les Montréalais

Selon M. Drapeau, il s'agit d'une "distinction de théoricien" que d'affirmer que la dernière administration municipale s'est préoccupée de Montréal et non des Montréalais.

"Tout le monde sait, même les enfants d'école, que s'il n'y avait pas de Montréal, il n'y aurait pas non plus de Montréalais", a-t-il lancé en prophétisant que les électeurs ne donneront pas de crédibilité aux propos de ceux qui se lancent dans de telles distinctions.

Tout en rappelant les principales réalisations de son administration, M. Drapeau a soutenu que celles-ci avaient été mises de l'avant pour le bien des gens qui vivent à Montréal, donc des Montréalais. Il a également rappelé que le premier article du programme du Parti civique, en 1960, portait sur le chômage, un problème qui touche directement les Montréalais

et pour lequel on a essayé de trouver des solutions au niveau de la création de nouveaux emplois.

Pas de dictature

Par ailleurs, M. Drapeau s'est bien défendu d'agir comme un dictateur aussi bien à l'hôtel de ville qu'à l'intérieur du Parti civique.

A son avis, la liberté d'expression a toujours existé lors des caucus du parti et personne n'a jamais empêché qu'il que ce soit de dire ce qu'il pensait.

"Je sais que je possède quelques dons, s'est-il exclamé, hier, mais pensez-vous qu'il m'aurait été possible, depuis les quatorze dernières années, de diriger et d'imposer mes vues à 52 conseillers municipaux simplement en claquant les doigts pour les faire obéir."

Toutefois, le maire de Montréal a admis qu'il ne pouvait tolérer la dissidence au moment des votes lors des séances du conseil municipal. "Ce serait la négation du parlementarisme, si on pouvait voter comme on veut à l'intérieur du même parti", a-t-il lancé, ajoutant que chacun était libre de se présenter à l'intérieur du parti qu'il veut.

"Un parti, a-t-il soutenu, c'est un groupe d'hommes qui se rassemblent parce qu'ils pensent la même chose et parce qu'ils veulent atteindre les mêmes fins par les mêmes moyens."

"Or, a poursuivi M. Drapeau, lorsque des électeurs votent pour un parti, ils ne s'attendent pas à ce que ses membres se divisent entre eux une fois rendus au pouvoir."

Selon le maire de Montréal, il est impossible de trouver la route du progrès sans unité et sans solidarité de la part des dirigeants politiques.

Dans cette perspective, il faut qu'il y ait des chefs aux partis politiques. Ceux-ci ne sont pas là pour imposer leurs idées, mais plutôt pour jouer le rôle de porte-parole des autres membres du parti qui prennent des décisions librement.

"Ce qui a fait notre force depuis quatorze ans, a conclu M. Drapeau, ce n'est pas le maire, mais l'ensemble du parti et l'unité qui a toujours existé en son sein."

Schéma d'aménagement de la CUM

Des pouvoirs accrus sur le "territoire"

par Florian BERNARD

La Commission d'étude du schéma d'aménagement du territoire de la CUM a déposé un volumineux document, hier, où elle propose 72 recommandations visant à contrôler, à planifier et à coordonner tout le développement urbain de la région métropolitaine.

Le président de la Commission, M. Fernand Alie, a déclaré que la CUM tentera de faire adopter, par législation provinciale, la notion et le droit "d'utilité publique", ce qui permettrait de mettre fin à la spéculation sur certains territoires à caractère récréatif, historique ou autres.

Les propriétaires de ces terrains seraient obligés, par la loi, de les offrir tout d'abord à la CUM avant de les offrir à des intérêts privés.

De plus, au moyen d'un zonage sévère, certains terrains seraient immédiatement affectés à des vocations particulières, de sorte que la CUM pourrait immédiatement, sans procéder à des homologations ou à des expropriations, sauvegarder de vastes espaces dans la région métropolitaine, dont l'arborescence Morgan, les flancs du Mont-Royal, certaines carrières,

certaines territoires fédéraux ou provinciaux, etc.

La commission a fait de nombreuses autres recommandations, dont la création d'une régie régionale du transport en commun qui engloberait la CTCUM, la CTL de Laval, la commission des transports de la Rive sud, etc.

Elle a aussi recommandé que le "droit du piéton sur l'automobile" soit accentué dans les règlements et que l'on décourage désormais la circulation des automobiles dans certains secteurs de l'île de Montréal.

Une autre recommandation vise à favoriser et à promouvoir la circulation à bicyclette dans les rues de l'île de Montréal. La commission croit qu'il faudra même prévoir des routes uniquement destinées aux cyclistes, ce moyen de locomotion étant à la fois sain et fonctionnel.

Tout remettre en cause

La Commission a aussi recommandé que la CUM obtienne de Québec un plein droit de regard et de contrôle sur les zonages municipaux, et fasse en sorte de rapatrier certains pouvoirs actuellement exercés par la Commission municipale du Québec.

D'autres recommandations touchent le transport en commun, les grands parcs régionaux de récréation, l'amé-



Fernand ALIE

nagement des rives, la récupération des espaces verts, etc.

Le document de la Commission a été remis hier soir aux membres du conseil de la CUM. Il ne sera toutefois pas étudié avant le 18 décembre prochain.

Anesthésie

Le rapport du coroner sera bientôt publié

Afin de dissiper les craintes chez les patients qui doivent subir une extraction dentaire sous anesthésie générale, le coroner Maurice Laniel a annoncé hier qu'il s'efforcera, d'ici à quinze jours, de rendre un verdict final au sujet des trois décès qu'a connus la Métropole depuis un an à la suite d'anesthésies au gaz.

On sait que M. André Bonin, un camionneur de 21 ans domicilié à Montréal-Nord, est décédé mardi à la suite d'une anesthésie chez le Dr Pierre Gladu où il s'était rendu pour l'extraction d'une dent. L'an dernier, Mme Huguette Reid, 43 ans, de Saint-Joseph-du-Lac, avait succombé six jours après l'extraction de toutes les dents de la mâchoire supérieure à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville. Plus récemment, le 23 septembre dernier, un bébé de Verdun, Benoît Bertrand, âgé de 10 ans, mourait quelques jours après s'être fait extraire quelques dents par un dentiste de Côte-Saint-Paul.

Atmosphère de mystère

"Je veux tirer cette histoire au clair", affirme Me Laniel, pour que cesse de planer cette atmosphère de

mystère. J'ai appris qu'un gros pourcentage de gens avaient refusé de subir une extraction dentaire sous anesthésie générale à la suite du décès du jeune Bertrand. Cette situation risque de devenir plus alarmante que les décès eux-mêmes, compte tenu du fait qu'il se pratique sans problème de 40.000 à 60.000 anesthésies générales chaque année dans les bureaux de dentistes.

Me Laniel fait remarquer que l'enquête relativement au décès de Mme Reid est complétée, bien qu'il n'y ait eu aucun verdict rendu jusqu'ici. Quant au cas du jeune Bertrand, il ne lui reste qu'à obtenir copie du dernier rapport d'autopsie.

Le coroner a également précisé qu'il rencontrera un expert cette semaine pour étudier le décès de M. Bonin qui fera incessamment l'objet d'une autopsie.

"J'ai l'intention de finaliser les trois enquêtes en même temps, conclut le coroner, afin de dissiper l'inquiétude qui règne actuellement chez les patients. Je verrai, d'ici là, s'il y a lieu de faire ou non une enquête publique. Dans l'un ou l'autre cas, je convoquerai les journalistes pour informer la population des résultats de mon enquête."

Le coroner Laniel ne peut dire pour l'instant si le gaz anesthésiant employé fut le même dans les trois cas soumis à son attention.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
MARCEL ADAM
editorialiste en chef

La CUM, c'est Montréal

Le torchon brûle encore entre certaines villes de la Communauté urbaine et la Ville de Montréal. En fait, il n'a cessé de brûler depuis les tout débuts. Les cinq années d'expérience ne semblent pas du tout concluantes pour La Salle, Pointe-aux-Trembles, Beaconsfield, Lachine, Mont-Royal, sans compter les autres qui parlent moins fort mais semblent souffrir en silence.

Pour le maire Bernard Benoit, de Pointe-aux-Trembles, "le temps est venu de protéger les villes contre l'envahissement du monstre que représente la CUM". Le maire Yves Ryan, de Montréal-Nord, se dit prêt à tout remettre en question face aux coûts grandissants de la CUM. Le maire Gerry Raymond, de La Salle, a dit son intention au ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom: il veut retirer sa ville de la Communauté.

La raison est toujours la même: les villes de banlieue ont le sentiment de payer la note des extravagances de Montréal. Elles trouvent maintenant la note trop élevée.

Il faut reconnaître que, pendant longtemps, plusieurs villes de l'île de Montréal ont profité des services de la métropole de façon abusive. Elles ne se préoccupaient guère, par exemple, d'entretenir de bons services de policiers ou pompiers, sachant qu'elles pourraient compter sur la générosité forcée de la puissante voisine. Des villes pouvaient garder leurs taxes relativement basses parce qu'elles ne servaient que de dortoir et de jardin à des gens qui profitaient de Montréal pour travailler et se recréer.

Les résidents de banlieue ont donc connu un traitement de faveur par rapport à ceux de la grande ville. Il était normal d'envisager une réforme qui permettrait une répartition plus juste des fardeaux. La formation de la CUM devait répondre à cette attente. La CUM devait faire oeuvre de justice.

Mais la CUM, ce n'est pas une communauté. C'est tout simplement Montréal, avec plus d'argent.

Montréal, avec tous ses conseillers présents à la table du Conseil de la CUM, peut décider ce qu'elle veut. Le président de la CUM doit être de Montréal. Aucune coalition de toutes les autres villes ne peut être assez forte pour contrecarrer un projet soumis par Montréal dont les conseillers, c'est connu, ont l'obligation de tous voter de la même façon. Montréal peut décider ce qu'elle veut, les autres n'ont qu'à baisser la tête.

Le récent exemple des \$13 millions nécessaires pour défrayer les nouveaux coûts de la police illustre bien la situation. Montréal peut décider de donner à ses policiers une augmentation de 12,5 pour cent et en faire les mieux payés de leur profession au Canada. Montréal peut décider que toute la Communauté devra payer pour les policiers des Jeux olympiques. Montréal peut faire n'importe quoi: tout le monde paie la note. Ce qui devait être oeuvre de justice est devenu injustice chronique.

Jean-Guy DUBUC

Ottawa à la porte de la CEE

A une époque encore toute récente, il ne faisait aucun doute que le Canada concevait son économie en fonction des humeurs et des intérêts des métropoles que lui avait assignées l'histoire, soit, Paris jusqu'à la Conquête, Londres jusqu'à la Première Guerre mondiale et Washington jusqu'à ces derniers temps.

Durant plus de trois siècles et demi, donc, le Canada crut de son intérêt de maintenir une attitude plus ou moins avouée de sujétion économique par rapport à ces métropoles. A cause de ce comportement, et surtout en ce qui a concerné ses rapports avec Londres et Washington, le Canada a longtemps passé pour le vâlet officieux du monde anglo-saxon aux yeux de plusieurs pays d'Europe, et c'est sans doute ce qui fait paraître plus excitant qu'il n'est probablement le voyage que le Premier ministre Trudeau s'appête à faire en France et en Belgique la semaine prochaine.

Comme toutes les grandes et moyennes puissances de notre glorieuse époque, le Canada souffre d'un déséquilibre fort gênant de la balance de ses comptes avec l'étranger, et ce déséquilibre se révèle difficile à corriger du fait que les Canadiens ne disposent, en somme, que d'un seul client: les Etats-Unis.

Qu'on songe que de janvier à juin de cette année, notre pays a vendu pour \$9,9 milliards aux Etats-Unis, et seulement pour \$1,3 milliard aux pays membres de la Communauté économique européenne (CEE). C'est là une situation jugée d'autant plus inconfortable que les rapports du Canada avec ses anciennes métropoles commerciales ont subi des transformations profondes et subites ces toutes dernières années: Washington,

du fait de la crise du dollar, et Londres du fait de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE.

Présentement, le Canada se trouve, en quelque sorte, assis entre deux chaises. Il n'a pas le choix: il doit voir, et rapidement, à diversifier ses exportations et importations en fonction du nouvel équilibre des forces commerciales, et pour ce faire, il se tourne naturellement vers l'Europe occidentale, ainsi que vers le Pacifique et l'Extrême-Orient.

Les démarches du côté de l'Europe restent encore à l'état d'ébauche, c'est-à-dire, à l'échelon des technocrates. Reste à savoir de quel oeil les pays membres de la CEE verront venir le Canada. Le Premier ministre Trudeau va tenter d'avoir la France de son bord, ce qui est de bonne guerre quand on songe à l'autorité morale que détient ce pays au sein de l'organisme.

L'appui de la Grande-Bretagne semble déjà acquis, mais on parle de dissensions au sein des autres membres de la CEE au sujet de la forme que prendra l'éventuel traité. Le Canada dispose d'une douzaine de produits et matières susceptibles d'intéresser l'Europe. Il n'entend pas obtenir de concessions tarifaires de quiconque; tout ce qu'il demande c'est un traité qui en ferait un fournisseur privilégié de la CEE en ce qui concerne ces produits.

On dit que MM. Trudeau et Giscard d'Estaing ont l'un pour l'autre une secrète admiration. De plus, on croit comprendre que les rapports entre Paris et Ottawa se sont passablement améliorés. Si tout cela est vrai, on a lieu de croire que les relations commerciales déjà en progrès entre le Canada et la CEE se mériteront la protection d'un traité d'ici peu.

Jean PELLERIN

Les limites du nationalisme

Le gouvernement canadien est divisé sur l'opportunité de supprimer le privilège accordé aux magazines Time et Reader's Digest (tirages respectifs de 500.000 et 1.500.000). On se rappelle que la commission O'Leary en 1960 et la commission Davey en 1969, dans le but de protéger la culture canadienne, ont toutes deux recommandé l'abolition de ce privilège. Celui-ci consiste à permettre à ces deux revues de faire exception à la loi de l'impôt qui stipule que les entreprises annonçant dans des revues étrangères ne peuvent déduire de l'impôt leurs frais de publicité comme elles le font pour les publications canadiennes. En d'autres mots, ces deux revues américaines sont traitées comme des publications canadiennes.

Or, Time et Reader's Digest raillent près de la moitié du budget publicitaire que les entreprises canadiennes consacrent aux revues. Les abolitionnistes soutiennent qu'en supprimant le privilège mentionné précédemment, le prix de la publicité dans ces deux revues augmentera sensiblement et les entreprises canadiennes préféreront consacrer une plus grande partie de leurs budgets publicitaires aux revues canadiennes. C'est prendre ses désirs pour la réalité. C'est secréter des pensées "désidératives". Car les annonceurs ne font pas de nationalisme mais des affaires, et choisissent les revues en fonction de leur tirage et du public qu'ils veulent atteindre.

Si le privilège est retiré, Time pourrait peut-être cesser d'imprimer une édition canadienne, mais Reader's Digest restera au Canada. Les entreprises continueront donc d'annoncer dans ces revues, au moins dans Reader's Digest, en dépit de la hausse des tarifs. Les revues canadiennes recevront ainsi une part encore plus réduite des budgets publicitaires des entreprises. D'ailleurs, un sondage fait auprès des annonceurs a révélé que la plupart d'entre eux consacraient la partie du budget publicitaire qu'ils accordent maintenant à Time et Reader's Digest,

aux journaux et à la télévision, si ces magazines supprimaient leur édition canadienne.

La politique nationaliste a donc des limites. C'est pourquoi, au lieu de supprimer dès maintenant ce privilège accordé à ces deux revues, imprimées au Canada avec un contenu canadien, si minime soit-il, il faudrait rendre les revues canadiennes concurrentielles sur le plan publicitaire. En d'autres mots, les revues canadiennes devront accroître considérablement leur tirage si elles veulent attirer davantage la publicité des entreprises. Mais elles ne pourront accroître leur tirage qu'à deux conditions: leur contenu devra être amélioré et leur nombre de ces revues est, en effet, essentielle à leur rentabilité et à leur capacité de concurrence. On ne doit pas oublier que vingt et un magazines canadiens sont disparus de 1950 à 1960.

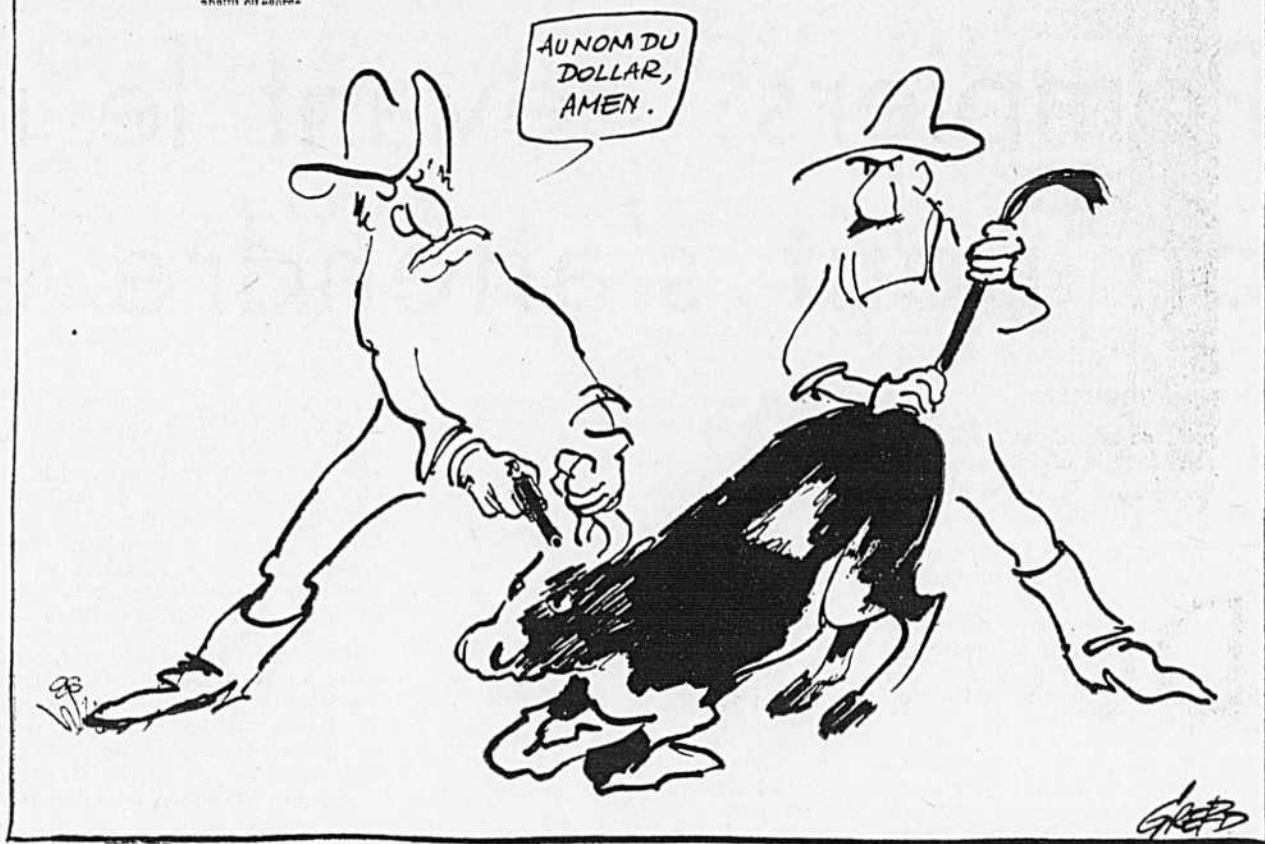
Il est évident que les revues canadiennes ne pourront jamais remplacer les grandes revues américaines en ce qui concerne l'information mondiale. Mais si elles avaient un riche contenu canadien et un fort tirage, elles pourraient obtenir une portion convenable des budgets publicitaires des grandes entreprises et prospérer au lieu de vivre au lisière. Car, si contradictoire que cela puisse paraître, la culture ne vit pas de culture. Elle vit et prospère avec les affaires. Or, certains nationalistes croient le contraire et assistent à l'étiollement et à la mort de revues et de journaux sans en tirer de leçon.

La revue Saturday Night, qui disparaît dans sa 87e année et qui avait pourtant reçu des subventions de l'Etat, devrait dessiller les yeux de certains défenseurs de la culture. Mais si certains intellectuels ne comprennent pas, le gouvernement n'a pas le droit de faire les mêmes erreurs et de gaspiller l'argent des contribuables. Le nationalisme a donc des limites qui sont les lois économiques. Et on y perd toujours à vouloir les transgresser.

Ivan GUAY

Des fermiers abattent des veaux pour protester contre les prix

Des fermiers en colère du Wisconsin défont de l'argent dès que l'animal est apporté à la boucherie d'aujourd'hui



(Droits Réservés)

ce que pense LE LECTEUR

Un bon professeur vaut bien un bon pompier

Comme la majorité de vos lecteurs, je ne peux rester indifférent aux conflits de travail qui se multiplient.

Je suis frappée cependant par les exigences des pompiers et policiers qui ne sont pas satisfaits de leur sort malgré leur salaire de base de \$12,000 et un peu plus, par année, habillés et chaussés pour les 4 saisons (au coût où sont les vêtements et chaussures, ce n'est sûrement pas à dédaigner, d'autant plus que les tissus employés pour ces articles vestimentaires, sont de très bonne qualité et plusieurs épouses avisées et habiles de ces hommes, peuvent confectionner de chauds vêtements pour leurs enfants, dans les "usagés" réutilisables).

Si je compare leur sort à celui des enseignants, je ne peux faire autrement que d'être étonnée que ces policiers et pompiers "débutants" gagnent plus que beaucoup de professeurs qui en sont à leur vingtième année d'enseignement et même plus. A la suite de la "déclassification", ces enseignants ne se sont pas reconnaitre que 13 années de scolarité et leur salaire se situe dans les \$10,000 annuellement, et ce, malgré leur compétence et indéniable expérience, au service de l'éducation, et Dieu sait si leur tâche est exigeante et ingrate!

Combien importante aussi est leur influence auprès de la gent enfantine et adolescente! Qui n'a pas connu des professeurs admirables qui leur ont donné le goût de l'étude, du travail bien fait, des nombreux principes personnels qui dépeignaient sur leurs élèves? D'autre part aussi, combien de "drop-out" ont abandonné leurs études à cause d'éducateurs incompetents et inconscientieux de leurs responsabilités?

Il y a une vingtaine d'années, les jeunes professeurs débutaient avec un salaire de base de \$1,200 par

année. Compte tenu du coût de la vie du temps, c'était loin d'être un salaire de "professionnel"; il fallait sûrement avoir la "vocation", comme on disait dans le temps. Certes, aujourd'hui, les conditions de travail des enseignants se sont beaucoup améliorées, particulièrement pour les débutants; il n'en demeure pas moins que la catégorie des "anciens" demeure brimée. On dira que s'ils veulent améliorer leur salaire, ils peuvent toujours suivre des cours de "recyclage" mais, après tant d'années de dur labeur au service de nos enfants, aux abords de leur retraite, rares sont ceux qui en ont les moyens financiers et physiques. D'aucuns diront qu'ils profitent de longues vacances estivales, mais n'oublions pas qu'il y a peu d'années que les enseignants peuvent profiter de ces vacances qui s'avèrent nécessaires, voire indispensables, pour se reposer ou voyager; durant de trop nombreuses années, ils devaient se trouver un travail d'été, à faible salaire, souvent comme "moniteurs" dans les terrains de jeux, pour parvenir à boucler leur budget trop serré. Il en est encore de même pour la "catégorie" qui auraient pourtant bien mérité un peu de répit.

Ils doivent s'habiller et se chauffer, et proprement, pour toutes saisons. Les exigences culturelles sont moindre lorsqu'il s'agit des pompiers et policiers. On n'exige d'eux qu'une douzième année scolaire, sans obligation de "recyclage" continu (à moins qu'ils choisissent une "spécialité", ce qui est une minorité).

Vous direz peut-être que policiers et pompiers risquent leur vie dans l'exercice de leurs fonctions: le pourcentage d'accidents est tout de même limité, selon les statistiques. Si, pour leur part, les professeurs ne violent pas leur vie en danger, ils y laissent néanmoins souvent

leur peau, plusieurs n'atteignant même pas leur retraite.

Justice pour tous, oui, mais tenons compte de toutes les facettes des problèmes.

A mon avis, un bon professeur vaut un bon médecin, un bon policier, un bon pompier, un bon électricien, etc. En tant que mère de 4 enfants et épouse, je considère mon rôle aussi important que tous les autres, même si nous ne réclamons pas à cor et à cris de "meilleures conditions de travail" et un salaire équivalant à celui des secrétaires, infirmières et autres.

Dans cette crise inflationnaliste dont nous subissons tous les déplorable conséquences, que chacun fasse un examen de conscience et se demande si, comparativement à l'ensemble du pays, nous ne sommes pas encore privilégiés de pouvoir gagner notre vie dans les conditions actuelles. Qu'on ne se fasse pas d'illusion, chaque augmentation de salaire réclamée provoque une hausse du coût de la vie; finalement, nous payons notre propre note. A bon entendeur, salut.

Gisèle LAPLANTE,
1054, Albanel,
Duvrigny.

"Viles divagations"

A "Frau" Sophie Wollock
"Managing Editor"
"Suburban"

Au cours de ma vie (je ne suis plus jeune), j'ai beaucoup lu, mais rarement quelque chose d'aussi scandaleux et d'aussi abject que ce que vous écrivez dans: "Who-or what-is a francophone?"

C'est la seule réponse que méritent vos tristes et viles divagations, Frau Wollock!

R. RYBA,
Montréal.

Au sujet de l'écrasement d'un avion

Monsieur,

Dans votre édition du 1er octobre 1974, vous avez publié un article sur notre client, Montreal Flying Club — Aero Club de Montréal, écrit par Pierre Vennat, dans lequel vous avez référé à une chute d'avion loué de notre client qui s'écrasa il y a un an, tuant les six (6) personnes à bord.

Dans cet article, il fut suggéré que cette chute fut due à un manque d'inspection et de réparation de la part de notre client.

Pour corriger cette atteinte injustifiée à la réputation de notre

client, nous vous faisons parvenir sous pli, les documents suivants:

a) photocopie du rapport émis par le ministère des Transports qui prouve que la chute en question était due à la faute du pilote;

b) nous vous incluons également sous pli, une photocopie du témoignage de Jean-Paul Andonney, l'enquêteur du ministère des Transports à l'enquête du coroner tenue à Cabano, Québec, le 7 novembre 1973, qui prouve que l'avion en question n'était aucunement défectueux.

Si votre reporter avait pris soin

de communiquer avec le ministère des Transports avant d'écrire son article, il aurait eu les vrais faits au lieu de croire les affirmations vicieuses faites par un employé qui mène une grève contre notre client.

Nous espérons donc que vous prendrez les mesures nécessaires pour rectifier cette atteinte à la réputation de notre client.

Bien à vous,
SAVOIE SMITH
LEGER & LUSSIER
Par:

Melville W. SMITH

Les francophones à la CECM sont désunis

Messieurs du Comité d'école de St-Thomas-Apôtre, je suis parfaitement de votre avis à une nuance près. Les commissaires de la C.E.C.M. ont un pouvoir limité parce qu'il n'y a pas de cohésion entre eux, entre les francophones en particulier. Sur les seize commissaires de langue française, cinq ou six seulement font coïncider leurs votes dans l'intérêt des NOTRES. C'est dire qu'il y a toujours une dizaine de commissaires francophones qui votent avec et pour les anglophones. Je n'en veux pour preuve que la décision d'accorder la piscine à John Kennedy plutôt qu'à François-Perreault et la cli-

matization à James Lyng plutôt qu'à Edouard-Montpetit. Et je pourrais multiplier.

Je puis vous assurer que si l'inverse existait (3 commissaires francophones et 16 commissaires anglophones) aucun d'eux ne se joindrait aux francophones pour les favoriser. Sommes-nous colonisés à ce point que nous renions les nôtres? Depuis un an que j'assiste aux réunions des commissaires, j'ai souvent un haut-le-cœur devant les décisions prises.

Dans un an et demi, nous devrons procéder à l'élection des commissaires: nouveaux ou anciens. Parents francophones, soyez

en alerte, il s'agit de vos enfants. Si vous réalisez les mêmes commissaires qui ne prennent pas vos intérêts, vous n'aurez qu'à faire votre mea culpa. Venez aux réunions publiques de la C.E.C.M. les premiers et troisièmes jeudis du mois (l'après-midi ou le soir) et constatez de visu ce que les parents du comité d'école St-Thomas-Apôtre et moi-même avons, hélas! tant de fois constaté: le manque d'unanimité de nos commissaires francophones.

Marie-Rolande TAILLEFER
4075, rue Bordeaux
Montréal

Le Canada a besoin d'immigration

Récemment, j'ai entendu parler quelques Chiliens à la télévision à l'occasion de l'anniversaire du renversement du gouvernement communiste. J'ai été émerveillée du beau français qu'ils parlaient. J'espère qu'ils n'ont pas trop de peine à s'adapter à leur nouveau pays. C'est déjà assez pénible d'avoir à changer de pays.

En raison de l'immensité de notre territoire, c'est le pays rêvé de ceux qui doivent s'installer ailleurs. Je pense aussi à ces nom-

breux Haïtiens qui viennent élire domicile chez nous, la raison en est évidemment la similitude de langue.

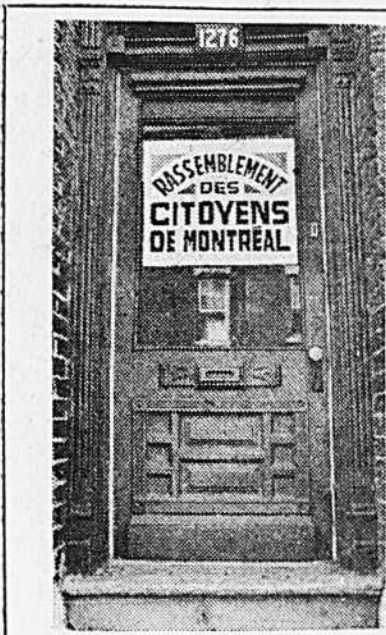
Je crois m'exprimer au nom de la majorité des Canadiens pour leur dire de bien croire en notre sympathie. Le Canada est destiné à devenir cosmopolite. C'est seulement au siècle prochain que l'malgam sera assez complet pour parler de la nation canadienne. Pour le moment, apprenons à nous

connaître, à nous aimer, pour que l'alliage se fasse le plus tôt possible.

Voisin d'un géant comme les Etats-Unis, nous avons besoin de l'apport de l'immigration, afin d'augmenter notre population. Notre force, pour rester indépendants d'eux, sera conditionnée par le nombre de Canadiens et la bonne entente entre chacun.

Yolande MARTIN
Montréal

pleins feux sur l'actualité



2 Par le truchement de quelques assemblées de district, Lysiane Gagnon a fait connaître hier, dans le premier d'une série de trois articles dont voici le deuxième, un visage du RCM (Le Rassemblement des citoyens de Montréal). Il sera question aujourd'hui de la naissance de ce parti lancé dans la campagne électorale de Montréal, ainsi que de son programme.

Du rêve et aussi du réalisme

par Lysiane GAGNON

"J'AIMERAIS, dit un des fondateurs du RCM, insister sur ceci: ce que nous proposons, c'est un peu de rêve (ce que Montréal pourrait être... si les Montréalais voulaient), mais c'est aussi l'abolition de la taxe d'eau."

La phrase indique assez bien la double préoccupation qui a donné naissance au RCM: une volonté bien arrêtée de démocratiser l'administration de la métropole et d'en faire une ville plus belle, plus verdoyante et plus humaine en redonnant aux citoyens le sens de l'appartenance à leur quartier et de la solidarité, mais aussi le souci de régler des problèmes bien concrets: la taxe d'eau, qui devrait être abolie progressivement, la construction de logements à prix modique, l'implantation d'équipements de loisirs publics, etc.

Mais la phrase indique aussi le double caractère du RCM tel qu'il est, après six mois d'existence et avec 1.200 membres: un parti qui est idéologique (de type social-démocrate, pourrait-on dire) mais prêt à jouer, serait-ce avec de maigres moyens, le jeu électoral.

On compare parfois le RCM avec le FRAP, né quelques mois avant l'élection municipale de 1970, et mort, à toutes fins utiles, la même année. C'est une comparaison qui porte à faux: car si le FRAP avait 3.000 membres et six permanents à temps plein, il ne présentait des candidats que dans dix districts et aucun candidat à la mairie, tandis que le RCM couvre maintenant tout le champ de l'action politique municipale.

En outre, le FRAP, issu de comités de citoyens mais encadré par des théoriciens très radicaux — et d'autant plus sectaires qu'ils n'avaient pas, dans bien des cas, de racines réelles dans leur milieu —, n'a pas réussi à percer dans les milieux péquistes et syndicaux, ni dans les districts anglophones... et s'est enfoncé très tôt dans un dogmatisme tel qu'une partie de ses militants, qui avaient "l'électoralisme" en aversion, ont multiplié les gaffes (appui de principe au FLQ en pleine crise d'octobre, etc.) exactement comme s'ils avaient voulu saboter les minces chances de victoire que pouvait avoir le FRAP. Le RCM, au contraire, est né d'une base beaucoup plus large, s'est embarqué de plein gré dans l'action électorale, et s'est donné un programme et un style plus modérés, ce qui lui permet théoriquement de rejoindre davantage de gens.

Un appui mitigé des syndicats et du PQ

Le RCM, en effet, est né d'une assez vaste coalition: le CRIM (Comité régional inter-syndical de Montréal, regroupant des militants montréalais de la FTQ, de la CSN et de la CEQ), la région Montréal-centre du Parti Québécois, le NPD — section Québec, et le Mouvement progressiste urbain (qui regroupait une centaine d'anglophones sociaux-démocrates).

Le "bébé" est maintenant autonome en principe, mais compte évidemment sur ses parents pour le soutenir en ressources humaines et financières... ce qui pose toutefois bien des problèmes: en effet, les centrales syndicales n'ont aucune structure politique et en-



Au dernier congrès: les membres du RCM applaudissent, debout, les candidats qui vont briguer les suffrages aux postes de conseillers municipaux.

core moins de structures électorales, et même si le Conseil du Travail de Montréal de la FTQ (laquelle est plus présente que la CSN ou la CEQ sur la scène municipale) a donné au RCM un appui de principe, c'est plutôt au niveau des individus et d'un certain nombre de militants syndicaux que cet appui prend des formes concrètes.

Quant au PQ, qui est à vrai dire la seule opposition politique dotée de structures électorales à Montréal, la plupart des associations de comités ont voté des résolutions d'appui au RCM, mais il s'agit, selon un membre de l'exécutif de ce dernier parti, d'une participation plutôt timorée sur l'ensemble du territoire. Dans les comités de l'est et du nord, les associations péquistes ont souvent mis à la disposition des militants du RCM leurs listes de membres, leur local ou leur équipement, et un bon nombre d'organismes péquistes travaillent ces temps-ci activement à l'élection municipale... mais il s'agit d'une participation au niveau purement individuel: parce que les militants du RCM et du PQ se connaissent, et sont souvent les mêmes personnes. "Dans un même quartier, signale une militante de Saint-Michel, ceux qui militent dans des mouvements progressistes se chevauchent."

Dans d'autres districts par contre, à l'ouest notamment, les associations de comités péquistes répugnent à "s'embarquer" dans la lutte municipale. "Notre argent et nos efforts, affirme l'exécutif d'un comité de l'ouest, on aime mieux les garder pour nos propres objectifs, la lutte à la loi 22 par exem-

ple, et nous n'irons pas perdre notre temps dans une bataille perdue d'avance." Dans l'ouest, le RCM s'appuie davantage sur les structures électorales du NPD et sur certains noyaux de citoyens bien enracinés et actifs dans leur quartier.

"On a frappé à toutes les portes..."

Car — et cela, c'est un phénomène commun à l'ensemble des districts — l'originalité et l'identité propre du RCM, c'est l'apport militant de citoyens déjà impliqués dans des organisations qui oeuvrent à l'échelle des quartiers.

Militants des innombrables comités de citoyens, des comités alimentaires, des CLSC, des comités d'école et de parents, de groupements comme "Save Montreal" ou le GRIP de Saint-Henri, ce sont eux, en fait, qui forment la base du RCM, ce qui n'exclut aucunement qu'un certain nombre travaillent aussi au niveau provincial (dans le PQ) ou fédéral (dans le NPD)... encore que dans certaines organisations de district du RCM, comme à Saint-Michel, on a recruté des gens d'autres formations politiques, des créditistes en particulier: "On a frappé à toutes les portes, raconte la candidate Thérèse Bergeron, et les gens répondent, parce que la pollution, la poussière de ciment, la santé des enfants et l'entretien des rues, tout le monde vit ces problèmes-là de la même façon."

Deux faits marquants se dégagent de la courte expérience du RCM:

1— Pour réaliser une "alliance" qui, aussi temporaire soit-elle, n'a guère de précédent, anglophones et francophones ont mis en veilleuse la question nationale, d'autant plus facilement d'ailleurs que la politique municipale est à peu près le seul niveau d'action où c'est possible, et que les anglophones qui militent dans le RCM sont en général des sociaux-démocrates qui respectent, même sans les ressentir vraiment, les problèmes d'identité culturelle des francophones... et qui poussent le respect du bilinguisme jusqu'à s'efforcer de parler français entre eux pour peu qu'un francophone se trouve sur place.

2— Beaucoup d'organismes communautaires, qui avaient été jusqu'ici fort réticents à l'idée de "faire le saut" dans l'action politique, ont réévalué leurs positions. C'est notamment le cas du candidat du RCM à la mairie, M. Jacques Couture, et d'un grand nombre des 55 candidats du parti aux postes de conseillers municipaux. "Les gens avec lesquels nous travaillons au niveau des quartiers, raconte l'un d'eux, se méfient des politiciens. Au début, on avait peur de perdre leur confiance et de se faire traiter d'opportunistes... mais on a fait le saut, parce que c'est vrai que quand on se contente de faire de l'animation sociale, on tourne en rond."

Le gros des effectifs du RCM, de fait, est composé de "leaders naturels" qui ont l'expérience du travail communautaire — milieu que Jacques Couture incarne parfaitement.

De la même façon, d'ailleurs,

que Léa Cousineau, la présidente du RCM, reflète bien l'esprit de ce parti axé sur le travail en équipe plutôt que sur "la vedette". Enseignante qui a milité tour à tour à la JEC, à l'Alliance des professeurs de Montréal et au PQ, c'est une femme intelligente, discrète et réservée, qui "ne passe pas l'écran" à la télévision, qui n'a rien d'un leader charismatique, et qui pèse scrupuleusement chacune de ses déclarations pour être bien sûre qu'elles expriment des décisions qui ont été prises collectivement. Elle renvoie, comme ses collègues de l'exécutif, l'image d'une personne sérieuse et réfléchie, rompue au travail d'équipe, et qui aborde l'action électorale avec les scrupules de ceux qui craignent par-dessus tout que leur parti ne devienne "comme les autres".

Le RCM a néanmoins ceci de commun avec tous les autres partis politiques qu'il n'a pas réussi à mobiliser les moins de 25 ans, qui en sont totalement absents ou presque. Si les membres de l'exécutif ont de 25 à 42 ans (la majorité étant autour de la trentaine), le membre moyen du RCM a 35 ans, et provient des milieux de la classe moyenne: cols blancs, fonctionnaires, ouvriers spécialisés. Peu de professions libérales et peu d'enseignants (ces deux groupes habitant souvent dans les banlieues). Et la majorité des membres sont déjà engagés soit dans le syndicalisme, soit dans l'action communautaire, soit dans la politique.

DEMAIN: Un parti décentralisé

Extraits de la conversation Desjardins - Dansereau

Voici quelques extraits de la transcription téléphonique entre M. André Desjardins, directeur de la FTQ-Construction, et M. Yvon Dansereau, représentant personnel du ministre du Travail et médiateur provincial dans le conflit de la construction, versée hier au procès de M. Desjardins et de son collègue Jean-Claude Sureau, accusés de conspiration et d'extorsion de \$46 millions aux dépens de la construction en juin dernier.

DESJARDINS: Pis moé ché quelque chose en marche qui si j'te dirais quelque chose là.
DANSEREAU: Ouais.
DESJARDINS: Peut-être que ça t'encouragerait que t'a l'heure y vont avoir un p'tit peu le cul plus à terre si tu l'sarais.
DANSEREAU: Ouais.
DESJARDINS: Ça fa rien de t'dire en autant que tu promets de ne pas en parler à Gilles Laporte pis à Jean Cournoyer avant lundi matin.
DANSEREAU: Parfait.
DESJARDINS: Tu m'le pro...
DANSEREAU: J'te promets.
DESJARDINS: O.K. Les chèques de vacances vont être, sont à l'heure qui l'é de, à toué demi-heure y sont faits.
DANSEREAU: Sont payés.
DESJARDINS: Sont, y y s'ont après s'faire

à la C.I.C. pis lundi matin y sont toute fini dans malle.
DANSEREAU: E, tu fou toué.
DESJARDINS: Oui.
DANSEREAU: Tabernak, ahhhhhhh.
DESJARDINS: (Eclat de rire) Sarpent noir.
DANSEREAU: Ché qu'y ont occupé les lieux hier là.
DESJARDINS: Ah ben écoute, à fin d'la journée pour pas qu'y aient l'temps de communiquer avec personne pis là sont après tous s'faire.
DANSEREAU: Ah Seigneur.
DESJARDINS: Pis on a faite faire une promesse au directeur. Moé j'étais pas là, personne était pas là pis on a loin d'être là pour faire mal à qui que ce soit. Y avait des gars qui étaient ben avertis qui étaient en avant pis contrôler pis c'rien qui arrive, comprends-tu?
DANSEREAU: Ouais. T'é bien mieux d'protéger ceux qui ont décidé ça là.
DESJARDINS: Ben.
DANSEREAU: O.K. mon cher André.
DESJARDINS: Ben.
DANSEREAU: Protège ça en calisse parce que.
DESJARDINS: C'é d'directeur.
DANSEREAU: Général.
DESJARDINS: Ben voyons donc.

DANSEREAU: Ah ben tabernak.
DESJARDINS: Comment s'ta trouve.
DANSEREAU: (Eclat de rire)
DESJARDINS: Hein.
DANSEREAU: Ah calisse. Hey toé t'é un gros calisse.
DESJARDINS ET DANSEREAU: (Eclat de rire)
DANSEREAU: Toé t'é un gros christ comme j'nai jamais vu.
DESJARDINS: Cinquante millions qui s'en vont din poches des ouvriers, qu'personne sait, que j'annonce lundi matin.
DESJARDINS: Comment qu'ta trouve ma stratégie?
DANSEREAU: Y en a qui vont voir drôle, vont avoir l'air bête tantôt.
DESJARDINS: Pis o.k. là pas personne d'autre que le directeur qui a pris pis moé j'étais même pas la personne du bord était là, y compris Guy Dumoulin.
DANSEREAU: ... mieux d'le protéger ton ton directeur général là.
DESJARDINS: Ben certain.
DANSEREAU: Ouais.
DESJARDINS: Christ les ouvriers y ont dit avec les intérêts qu'vous faites au moins donnez nous notre argent avant l'temps, trois jours avant.
DANSEREAU: Ah c'é vrai, c'pas bête quand même hein

DESJARDINS: Ben voyons donc.
DANSEREAU: C't'un bon argument.
DESJARDINS: Ben voyons donc.
DANSEREAU: Ouais, ouais, c't'un bon argument ça.
DESJARDINS: O.K. avec la décision qu'vous avez rendue dernièrement de garder l'argent, vous nous avez volé de deux millions et demi, cinq pour cent.
DANSEREAU: (Eclat de rire) — Ah vous êtes des calisses — (éclat de rire) — Hein est bonne.
DESJARDINS: O.K.
DANSEREAU: Ouais, est bonne en enf...
DESJARDINS: Pis là là, ça c'é en fin d'semaine pis à mesure qui sont prêtes les chèques.
DANSEREAU: Ouais.
DESJARDINS: Hein, y a des gardes de sécurité qui vont les porter tout d'suite au bureau chef d'la malle pour être sûr qui envoient pas tout ça en même temps pour pas qu'y ait de vol. Alors c'é transporté à mesure que c'é faite.
DESJARDINS: Penses-tu que j'peux toffer une autre semaine de grève.
DANSEREAU: (Eclat de rire) — Avec le ton que tu poses la question là.
DESJARDINS: Hein.
DANSEREAU: J'ai l'impression que la réponse est déjà donnée hein.
DESJARDINS: Bon, quand j'te parlais hier chavais tout ça.

DANSEREAU: Ouais.
DESJARDINS: Ouais.
DANSEREAU: Bon.
DESJARDINS: Comprends-tu.
DANSEREAU: J'me doutais qu'y avait quelque chose qui s'en v'nait là mais e, j'pensais pas qu't'avais été si vite que ça.
DESJARDINS: Bah, s'fait longtemps que ch'tavais ça.
DANSEREAU: Ouais.
DESJARDINS: Ouais.
DESJARDINS: Hey tu vas tu les voir sauter la partie patronale t'a l'heure.
DANSEREAU: Ah oui, j'comprends. Y vont être en calisse...
DESJARDINS: Hein.
DANSEREAU: Ahhhhhhh.
DESJARDINS: Les permanents, le directeur général.
DANSEREAU: Ben oui en qui y avait eu ben confiance.
DESJARDINS: Ben c'é lui qui a pris position, y a parlé aux assiégeants.
DANSEREAU: Aux assiégeants — (éclat de rire).
DESJARDINS: Hein.
DANSEREAU: Tu parles d'une expression assiégeants.
DESJARDINS: Que c'é qu'y a.
DANSEREAU: Ca m'fait penser à usufruit

— (éclat de rire) — gros calisse.
DESJARDINS: Comment qu'tu m'trouves?
DANSEREAU: J'te trouve pas mal bon.
DESJARDINS: Des fois ch'pas pire.
DANSEREAU: Ouais, t'é pas pire là.
DESJARDINS: Ouais.
DANSEREAU: Surtout là.
DESJARDINS: Ch'pas cochon. J'te l'dis d'avance.
DANSEREAU: Ouais.
DESJARDINS: Mais ca tu m'as ben promis parce que c'é ben sûr que le téléphone de Jean là pourrait arrêter toute.
DANSEREAU: J't'ai promis de pas l'faire.
DESJARDINS: Ouais.
DANSEREAU: Correct.
DESJARDINS: Lundi matin.
DANSEREAU: J't'ai promis de pas l'faire pis moi quand j'promets quelque chose.
DESJARDINS: Ouais.
DANSEREAU: Tu vas t'apercevoir de d'ça là Laberge me connaît.
DESJARDINS: Ben.
DANSEREAU: Pis l'gros Brulé m'connaît.
DESJARDINS: Alors là.
DANSEREAU: Y peut t'dire, donc si Dansereau t'a promis, non il l'fera pas.

DOCUMENT

L'économiste est un isolé dans la fonction publique

M. Jean-P. Vézina est professeur titulaire aux Hautes Etudes Commerciales depuis juillet. Pendant dix ans, il a œuvré dans le fonctionnarisme où il a été entre autre, directeur de la Direction de la recherche et de la planification du ministère de l'Industrie et Commerce. Comme haut fonctionnaire de ce ministère, il a été associé à la rédaction du rapport sur la "Politique économique du Québec" et de "La politique sur les Investissements étrangers" dont des passages ont été publiés par LA PRESSE. Les propos de M. Vézina dont nous tirons aujourd'hui des extraits, ont été prononcés hier lors du colloque sur le progrès des sciences économiques chez les francophones, tenu à l'Université de Montréal.

DISPERSÉS au sein de la fonction publique, de plus en plus éloignés du monde universitaire et surtout emprisonnés dans le climat de partisanerie politique, les quelque 150 économistes de la fonction publique québécoise doivent à tout prix se regrouper pour rompre l'isolement.

La présence des économistes au sein de la fonction publique (est un phénomène récent mais) de mieux en mieux structurée. (Avant 1960, c'était l'absence presque totale. Puis de 1960 à 1966, ce fut le som-

met de la gloire pour les économistes suite à la prise de conscience par les Québécois de l'importance des problèmes économiques. De 1966 à maintenant, le fonctionnarisme se structure et les économistes y jouent un rôle plus important.

(Mais) la plus ou moins grande place de l'économiste dans la fonction publique est fonction de la volonté politique, c'est à dire de l'usage que veut bien en faire le gouvernement. Le travail des économistes fonctionnaires ne peut être connu que par la publication de travaux et par la mise en place de nouveaux programmes et de nouvelles politiques. Il est souvent

frustrant, (...) de voir ses travaux prendre la direction des tablettes. De plus, au stade de la discussion, de l'arbitrage ou de la préparation d'un projet de loi, l'économiste est souvent relégué dans l'ombre. Sans mentionner que même lorsqu'il y a publication, à cause de la structure hiérarchique, ce sont rarement ceux qui ont le plus œuvré qui en retirent le plus de bénéfices.

Isolation

En dehors de leur propre équipe de travail et des réunions de divers comités, les économistes à l'emploi du gouvernement ne se rencontrent pratiquement jamais.

(Par contre), la constitution d'équipes d'économistes au sein de la fonction publique s'est accompagnée graduellement par un éloignement de ces deux mondes, universitaire et fonctionnaire, qui avaient été associée à maintes reprises durant la période de la Révolution tranquille. Il est normal, la quantité et qualité des fonctionnaires

s'améliorant, que le gouvernement confie à ses propres employés la réalisation de plus en plus de travaux.

Ce qui est moins normal, c'est cette espèce de désintéressement généralisé dont semble faire preuve depuis quelques années le monde universitaire pour tout ce qui touche à l'économie du Québec. Le désintéressement pour l'économie du Québec ne se manifeste pas seulement au niveau de l'enseignement mais aussi dans les travaux de recherche.

Le repli et cette tour d'ivoire dans laquelle se sont réfugiés les universitaires ne sont pas étrangers au climat politique actuel.

En effet, il est devenu très difficile, voire impossible, au Québec de discuter de problèmes économiques sans se voir immédiatement étiqueté sur le plan politique.

Prenons à titre d'exemple ce qui s'est passé il y a quelque temps au moment de la publication par LA PRESSE du document intitulé "Une politique économique québécoise". Le gros titre en première

page de LA PRESSE du 3 octobre se lisait: "Des experts blâment le gouvernement Bourassa". Je n'insiste pas sur le contenu de ce document qui à mon avis est dénué de toute partisanerie politique mais un tel titre de LA PRESSE change immédiatement la nature du débat. La réaction du gouvernement ne s'est pas fait attendre, le même jour il a choisi logiquement de se replier à la défensive et tenté de minimiser la portée du rapport.

Vous vous imaginez comment une telle situation peut être intéressante pour les économistes fonctionnaires, les auteurs du document. Un climat de confiance est un ingrédient essentiel à un rendement efficace. Peuvent-ils, par la suite, être aussi pressés, aussi motivés par leur travail? De plus, est-il possible maintenant d'étudier à leurs mérites et objectivement le diagnostic et les recommandations de ce rapport?

Réformes

Il est temps à mon avis que les économistes se regroupent et sur-

tout qu'ils reprennent en main la place qui leur appartient. Il m'apparaît nécessaire de créer des liens permanents et constants entre les économistes fonctionnaires et universitaires. Les deux groupes ont tout à gagner de ces échanges d'information et de la mise en commun pour nombre de travaux de leurs ressources.

Cette collaboration systématique a été amorcée l'an passé entre les économistes de la direction générale de la recherche et planification du ministère de l'Industrie et du Commerce et les professeurs de sciences économiques de l'UQAM, et j'ose espérer qu'elle se poursuivra et s'étendra aux autres universités.

L'éducation économique est déficiente au Québec, j'irais jusqu'à dire qu'une certaine méfiance s'est développée à l'endroit de l'économiste, il est temps pour les économistes de faire le point et de prendre les moyens pour remédier à ces lacunes. Je suis optimiste, le défi sera relevé.

SUCRE

SUITE DE LA PAGE A 1

C'est d'ailleurs le "frère" qui avait fait les premières démarches, avant même que le juge Charles Cléche ait rendu sa décision sur la preuve présentée à l'enquête préliminaire - des trois "grands" du sucre, dans l'est du pays.

Robin Austin avait alors été invité à Londres parce que tout le monde avait convenu que ce n'était pas chose à discuter au téléphone.

Le sucre, une question "politique"

Mais, dès ce moment-là, tout était enregistré sur bande magnétique, et ce fut également le cas par la suite, tous les détails du long entretien de Londres se retrouvant dans la transcription. Y compris la requête que fait un des avocats présents pour que l'on mette du celeri... dans sa consommation.

En cours de route, Austin devait laisser entendre que s'il revenait au Canada, non seulement il pouvait déposer contre les trois compagnies, mais qu'il pouvait également instituer des procédures civiles contre elles, pour les embûches qu'elles avaient dressées sur son chemin, lorsqu'il avait voulu mettre sur pied sa propre raffinerie.

Il devait par ailleurs souligner que la question du sucre avait une saveur politique, au Canada, et que plusieurs ministères n'étaient pas du tout intéressés à ce que le fonds des choses soit exposé au grand jour.

Quant à sa propre volte-face, il l'expliqua en disant: "Tout le monde vieillit. Et puis la guerre du Vietnam a elle-même fini par finir, n'est-ce pas...?"

— Et si nous ne nous mettons pas d'accord? de lui demander alors ses interlocuteurs londoniens, dont la compagnie avait apparemment des relations très étroites avec les raffineries locales présentement accusées.

"Eh bien, je n'aurai d'autre alternative que d'aller témoigner". Les deux hommes lui demandèrent alors de "dormir" sur la décision qu'ils avaient à prendre, et, dès le lendemain, à 11 h., ils conseillaient d'oublier la transaction proposée.

À la suite de ces révélations pour le moins percutantes, Me Pierre Lamontagne et les autres procureurs des raffineries, ont interrogé, au cours de l'après-midi, ce témoin principal de la Couronne, sur les quantités de sucre qu'il avait pu ou non acheter, pendant qu'il occupait la présidence de la compagnie Cartier.

PEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

dernier, offrait une récompense de \$5,000 à qui divulguerait les noms des assassins des Blancs, a viré capot, disent les anti-déségrégationnistes.

Aujourd'hui, il prône l'intégration; il demande même l'aide du gouverneur de son Etat (le Massachusetts), M. Francis Sargent. Hier, le département de la Défense des Etats-Unis dépeçait à Fort Bragg, en Caroline du Nord, près du Mass., des unités de la 82e division aéroportée. Unités stationnées en état d'alerte. Unités qui s'ajoutent à la police locale et à la garde nationale.

Hier, à Boston, tout a été calme sous une pluie diluvienne.

À la station locale de télévision de Boston, des gens, d'une voix grave, redisaient leur opposition au "busing" qui enlève les droits aux Blancs.

Hier soir toujours, à la télé encore, le maire White réaffirmait sa foi à la loi Garrity (du nom du juge qui l'a entérinée, le 21 juin dernier) et incitait tous les Bostonnais à l'approuver et à s'exécuter.

À la télé toujours, des réservistes de l'armée cantonnée à Fort Bragg, ignoraient comment ils agiraient s'ils étaient invités à participer au combat Noirs vs Blancs.

Plus tôt dans la journée, des parents noirs et blancs, avec pancartes à l'appui, faisaient les pions sur les terrains face aux écoles et clamaient pacifiquement que "busing" ou pas, il faut protéger la paix et les enfants.

Et c'est hier aussi, que deux Blancs ont été arrêtés pour avoir malmené

un Noir, un simple citoyen qui, par inadvertance, s'était aventuré au centre d'un groupe de parents blancs en révolte.

Non. Boston la ville calme, paisible et sans histoire n'est plus.

Il s'agit maintenant pour ces citoyens de démontrer si oui ou non il est vrai que leur Etat ait élu le seul sénateur noir américain, soit M. Edward Brooke, républicain.

Et tandis que la pluie ne cesse de tomber, que des garçons de table noirs et blancs, indifféremment, servent aux tables de l'hôtel que j'habite, d'autres, Blancs et Noirs, se demandent ce qu'aujourd'hui sera.

Et comment seront les chauffeurs d'autobus qui conduisent les écoliers noirs pour éviter les foudres irrationnelles des parents blancs, peu importe le chemin qu'ils empruntent.

Jusqu'ici, personne n'a encore été tué mais plusieurs écoliers et professeurs ont été blessés.

Les Blancs irlandais se sont-ils assagis en apprenant que l'armée était prête à intervenir?

Les noirs poursuivront-ils leur politique de non riposte?

C'est à voir. Aujourd'hui. Parce qu'il leur a peut-être fallu un peu de temps pour s'organiser, la ségrégation raciale étant, jusqu'ici, réservée majoritairement aux Etats du sud des Etats-Unis.

Mais depuis la rentrée scolaire, Boston n'est plus tout à fait blanche. Et on craint le pire.

DANSEREAU

SUITE DE LA PAGE A 1

devait, devant les révélations du directeur du Conseil provincial de la construction, lui faire remarquer:

"Toé, t'ê un gros câlisse. T'ê un gros Christ comme j'en ai jamais vu".

Encouragé, Desjardins lui demanda alors: "Comment qu'ta trouve, ma stratégie?"

Et Dansereau de répondre: "Y en a qui vont avoir l'air bête tantôt. T'es mieux de le protéger ton directeur général".

Par la suite, le chef syndical faisait remarquer, qu'avec les \$50 millions déposés à la poste, il pouvait peut-être "toffer" une autre semaine de grève.

"Ça faisait longtemps que je savais ça..."

"Je me doutais qu'y avait quelque chose qui s'en venait là, mais je ne pensais pas qu'il avait été si vite que ça", intercale alors Dansereau.

Cependant que Desjardins lui répond immédiatement: "Bah, ça faisait longtemps que je savais ça".

Au cours de l'après-midi, d'autres témoins interrogés par le procureur de la poursuite, Me Gérard Girouard, et contre-interrogés par ceux de la défense, Mes Michel Proulx et Pierre Morneau, devaient également rapporter quelques autres commentaires subséquents de Desjardins, devant le jury que préside le juge Claude Bisson.

C'est ainsi qu'il aurait déclaré que la FTQ n'avait besoin de personne pour poser un geste comme celui-là, et qu'elle n'avait reçu aucune aide de l'intérieur.

Il tint également à préciser que le chef de la trésorerie, M. Pouliot (qui est son beau-frère), n'était au courant de rien.

"C'est la FTQ qui est en lock-out, devait-il ajouter, et on prend les moyens qu'on veut."

En fin d'après-midi, le tribunal devait ajourner l'instruction à lundi prochain, une longue discussion sur l'admissibilité d'une certaine preuve devant se poursuivre aujourd'hui et demain, mais en l'absence des jurés.

CLICHE

SUITE DE LA PAGE A 1

c'est-à-dire qu'on les a forcés à engager un autre délégué de chantier pour couvrir le "shift" de nuit, au lieu que Dupuis fasse les deux "shifts", à des heures supplémentaires."

M. Meloche a noté qu'il espérait bien avoir l'occasion de faire connaître son point de vue à la Commission Cléche sur ce point et sur plusieurs autres, mais qu'il craignait qu'on ne lui permette pas de le faire.

BANLIEUE

SUITE DE LA PAGE A 1

lution, créaient leur propre force policière locale en vue de faire respecter les règlements municipaux.

D'autres villes, comme LaSalle, ont décidé de se prévaloir de dispositions légales pour se retirer de la CUM.

D'un bout à l'autre du territoire métropolitain, même dans les villes dites "modérées", une vague de mécontentement déferle, principalement du côté du West Island.

La présentation des derniers états budgétaires de la CUM a littéralement attisé un feu qui couvait depuis longtemps. La hausse des dépenses au budget de \$225 millions et la menace d'une augmentation des taxes de l'ordre de 65 p. 100 ont soulevé l'indignation des contribuables. Hier soir, à peine remis de l'annonce du "trou" de \$90 millions au budget de la CUM, les maires de banlieue ont systématiquement refusé d'adopter un budget

supplémentaire de \$13 millions pour la police, ce qui signifie une hausse immédiate des taxes de 12 cents par \$100 d'évaluation.

Des maires ont signalé que le budget de la CUM pour 1975 et le déficit de la police représenteront, pour certaines propriétés "modestes", des additions de \$100 à \$150 au compte de taxe...

La banlieue a présenté un texte "global" aux autorités, sous l'instigation de la Conférence des Maires, où il est dit notamment que, "jusqu'à ce

qu'une solution durable et équitable soit trouvée à cette situation intenable, le gouvernement du Québec devra assumer lui-même les coûts additionnels..."

Ce texte ajoute, en conclusion: "Pour ce qui est de la police, les problèmes ont atteint une telle envergure qu'on ne pourra les résoudre correctement par des moyens temporaires ou incomplets. Nos citoyens ne peuvent plus et ne doivent plus faire les frais de cette expérience aussi boiteuse que coûteuse".



Au secours! On assassine le mieux-vivre.



Réalisez votre mieux-vivre par l'épargne planifiée

Facteur important du mieux-vivre, l'équilibre de l'environnement est l'affaire de tout le monde. C'est pour contribuer à sa réalisation que la Banque Provinciale a établi dans chacune de ses succursales un centre de documentation sur le mieux-vivre. Vous y trouverez des

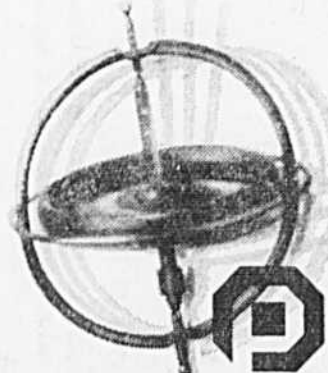
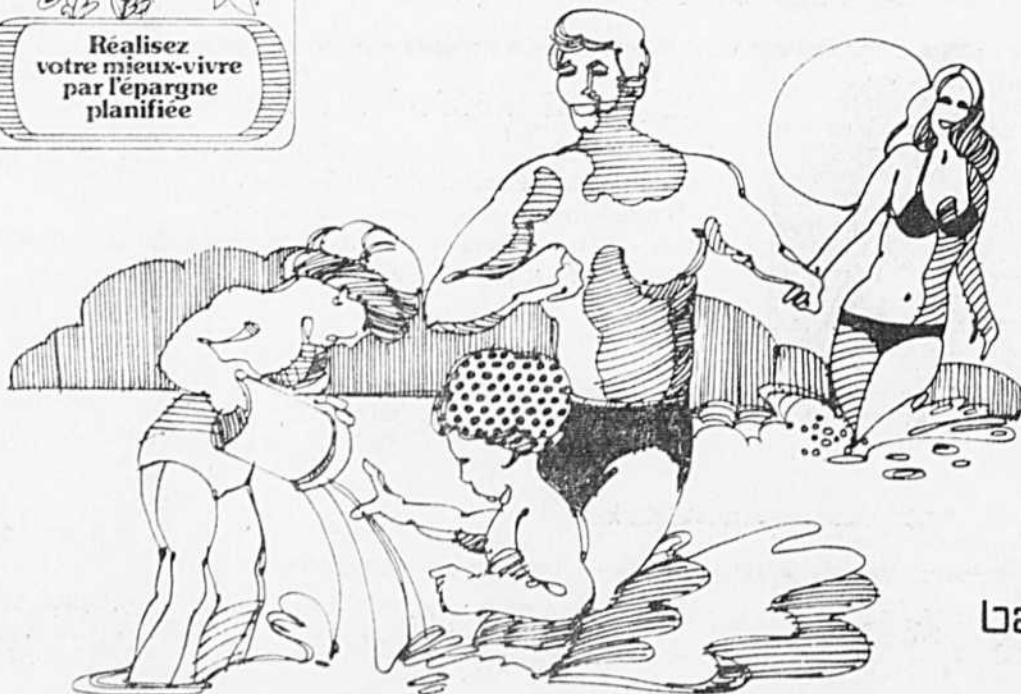
publications gratuites sur différents aspects du mieux-vivre... sur l'équilibre écologique, le plein air, le conditionnement physique, etc.

Venez consulter notre centre mieux-vivre et profitez-en pour examiner les excellents programmes d'épargne que vous propose la

Banque Provinciale pour réaliser l'équilibre budgétaire dont dépend aussi votre mieux-vivre.

Fondés sur nos différents modes d'épargne, ces programmes s'adaptent parfaitement à votre situation et à vos aspirations. Vous constaterez vite que l'épargne planifiée vous mène droit à l'équilibre budgétaire.

Venez à la Banque Provinciale. Pour mieux vivre.



banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

**C'EST SI FACILE
D'OUVRIRE UN COMPTE
LEGARÉ
NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT**

LA SUPERGIGANT EXTRA FORMIMEGAVENTE!

1,200 CHEMISES
SPORT

Prix
suggéré:
jusqu'à
\$18.00
\$5.98

8,700 "JEAN JACKETS"

Prix suggéré:
\$16.98
\$6.98

12,000 "T-SHIRTS"
CAMISOLE EN COTON

Couleurs
assorties:
Prix suggéré:
\$1.98
39¢

2,000
PANTALONS

Prix suggéré:
\$15.98
\$4.98

POUR GARÇONS

8,000 CHEMISES
À MANCHES LONGUES

Tailles 8 à 18:
Prix suggéré:
\$6.98
\$2.59 2 pour \$5.00

POUR
GARÇONS

2,143 CHANDAILS
D'ORLON À MANCHES COURTES

Tailles
"petit"
à
"extra-grand":
Prix suggéré:
\$5.98
\$1.59 2 pour \$3.00

POUR GARÇONS
2,000 PANTALONS
EN TISSUS ASSORTIS

Tailles
8 à 16:
Prix
suggéré:
jusqu'à
\$2.98

POUR GARÇONS
4,000 "JEANS"
EN DENIM

Tailles 8 à 16:
Prix suggéré:
\$9.98
\$3.98

POUR GARÇONS
36,000
"JEANS"
EN DENIM

Tailles 8 à 14:
Prix suggéré:
\$9.98
\$5.98

1,700 GILETS
EN DENIM

Prix suggéré:
\$19.00 et
\$20.00
\$1.59

7,530
SOUS-VÊTEMENTS
EN NYLON

Prix
suggéré:
\$4.50
3 pour
\$4.50
\$1.59

1,750 PANTALONS

Couleurs et motifs assortis:
Prix suggéré:
jusqu'à
\$19.95
\$3.98

2,100 CHANDAILS
ET VESTES DE LAINE

Prix
suggéré:
jusqu'à
\$20.00
\$5.98

3,200
DÉBARDEURS

Prix suggéré:
\$8.00
\$2.98

2,150 CHANDAILS
À COL ROND

Prix
suggéré:
\$5.98
\$1.98

9,000 JEANS
EN DENIM

Prix
suggéré:
\$15.98
\$6.98

10,000 CHANDAILS
À COL ROULÉ

Blanc seulement:
Prix suggéré: \$5.98
\$1.98

1,500 COUPE-VENT
DE GOLF

Prix suggéré: \$10.98
\$5.98

2,500 COUPE-VENT
EN NYLON

Prix suggéré: \$6.98
\$1.98

1,600 PARKAS LONGS

Prix suggéré:
\$35.95
\$17.98

1,800 PARKAS COURTS

Prix suggéré:
\$24.95
\$12.98

14,000 CHANDAILS EN
LAINE

Prix suggéré:
jusqu'à
\$22.95
\$7.98

1,200 PANTALONS

Prix suggéré:
jusqu'à
\$19.95
\$5.98

**\$2 MILLIONS
DE SUPER-
AUBAINES**

**AU
PALAIS DU COMMERCE
RABAIS JUSQU'À 90%**

VENTE FINALE — ACHETEZ — EMPORTEZ

PAS D'ALTÉRATION

HEURES D'OUVERTURE:

Jeudi 17 oct. 9h à 8h
Vendredi 18 oct. 9h à 8h
Samedi 19 oct. 9h à 5h

NE MANQUEZ PAS ÇA!

SAUVÉ FRÈRES

NOUS LIQUIDERONS

À TOUT PRIX 180,000 SUPER - AUBAINES
EN BAS DU PRIX COÛTANT, POUR HOMMES,
FEMMES, GARÇONS ET FILLES

*Pour
jeunes hommes*

3,600 "JEAN JACKETS"
EN DENIM INDIGO

Tailles 34 à 44
Prix suggéré:
\$16.98
\$9.98

*Premières arrivées
Premières soldes*

Pour garçons

600 T-SHIRTS à manches courtes

Tailles 8 à 18
Prix suggéré: \$7.00
\$1.98

2,000 CHANDAILS EN ORLON

À manches courtes
Tailles "petit" à "extra-grand":
Prix suggéré: \$5.98 2 pour \$3.00
\$1.59

Pour femmes

600 "JEANS
JACKETS"

Prix suggéré: jusqu'à \$14.98
\$3.98

1,250 DÉBARDEURS
MOTIFS VARIÉS

Prix suggéré: \$11.98
\$2.98

1,100 CHANDAILS
À COL ROND

MANCHES COURTES
Prix suggéré: jusqu'à \$13.98
\$4.98

1,000 PANTALONS
CORDUROY

Couleur bleue seulement
Prix suggéré: \$14.98
\$6.98

215 ENSEMBLES
SAFARI

Prix suggéré: \$34.95
\$14.98

POUR
FEMMES

1,175
CARDIGANS

Prix
suggéré:
\$14.98
\$4.98

POUR FEMMES

1,750
PANTALONS

Prix suggéré:
jusqu'à \$19.95
\$4.98

POUR GARÇONS

1,404
CHEMISES
HABILÉES

À MANCHES LONGUES
8 couleurs:
Prix suggéré:
\$6.98
\$3.98

POUR
JEUNES HOMMES

600 "T-SHIRTS"
à manches courtes

Prix
suggéré:
\$7.00
\$1.98

POUR GARÇONS
2,100 PARKAS
DE NYLON
AVEC CAPUCHON

Tailles: 8 à 18
Prix suggéré:
\$24.95
\$12.98

POUR
GARÇONS

7,200 "JEAN
JACKETS"
EN DENIM

Tailles 8 à 20
Prix suggéré:
\$13.98
\$5.98

C'EST LA SUPER-VENTE DU SIÈCLE DE SAUVÉ!

- Entrez directement par la station Berri-de Montigny du métro
- Cartes Sauvé, Charge et Master Charge acceptées
- 20 Caisses super-rapides

500 GAGNANTS DE PLUS

CONCOURS



Durée limitée



Pendant un temps limité, LA PRESSE offrira à 500 participants au concours J'AI VU deux excellents billets pour le super-spectacle sur glace.

ICE CAPADES

AU FORUM
DE MONTRÉAL

DU 19 AU 25
NOVEMBRE

1,000 billets
en tout !

Tous les détails dans LA
PRESSE de tous les
jours.

la presse

En treize ans

Les insolvable ont coûté \$52 millions aux assurés!

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Depuis la création du Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile en 1961, c'est-à-dire depuis 13 ans, les automobilistes non assurés et insolvable ont coûté à ceux qui s'assurent un montant total de \$52.5 millions.

Au rythme actuel, les indemnités des victimes d'accidents d'automobile provoqués par des automobilistes non assurés coûtent de \$8 à \$9 millions par année. Ce sont les automobilistes assurés qui en font les frais, dans une proportion qui équivaut à 4,26 p. cent de leur prime d'assurance-responsabilité.

C'est ce qu'ont révélé hier les représentants du Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile lors de la présentation de leur mémoire à la Commission parlementaire des institutions financières, compagnies et coopératives, qui étudie présentement le rapport Gauvin sur l'assurance-automobile.

Les représentants du Fonds d'indemnisation ont en outre stupéfié plusieurs députés, particulièrement ceux de l'Opposition, en révélant que cette corporation avait menacé le gouvernement, l'année dernière, de mettre fin purement et simplement à ses activités.

Et ce pour protester contre "l'inaction" du gouvernement et sa "négligence" à donner suite aux nombreuses revendications d'amendement à son fonctionnement que le Fonds demande depuis 1968.

Des promesses

Devant des promesses que leur aurait faites le gouvernement d'apporter des correctifs, les administrateurs du fonds n'ont pas mis leur menace à exécution. Mais, hier, ils sont venus dire pu-

bliquement que rien n'a encore été fait.

Le Fonds d'indemnisation, rappelons-le, est une corporation publique créée en 1961 sous le gouvernement Lesage pour assurer une compensation aux victimes d'accidents d'automobile occasionnés par des automobilistes non assurés et insolvable. En pratique, il s'agit d'un "pool" administré par les compagnies d'assurance qui en redistribuent la facture à leurs assurés.

L'assurance automobile n'étant pas obligatoire au Québec, les automobilistes assurés se trouvent ainsi à payer pour ceux qui sont insolvable et sans assurance.

Le rapport Gauvin estime que près de 15 p. cent des automobilistes du Québec n'étaient pas assurés en 1972. Un porte-parole d'une compagnie d'assurance a cependant émis l'opinion que cette proportion pourrait atteindre aujourd'hui 18 p. cent.

Dans son mémoire, présenté hier par son administrateur, M. Conrad Leblanc, le Fonds d'indemnisation a séchement dénoncé l'inaction du gouvernement.

Financement inéquitable

"Bien que la loi crée le fonds assigne certaines responsabilités au ministre des Transports et au surintendant des assurances, ni l'un ni l'autre ne s'est jamais occupé des affaires du fonds", lit-on dans le mémoire.

Les administrateurs du fonds estiment que son financement est inéquitable et que son mécanisme de compensation a lieu d'être amélioré. Et c'est là le sens des amendements qu'ils réclament depuis 1968 à la loi qui les régit.

Le fonds demande en particulier d'être autorisé à pouvoir indemniser sans délai les victimes d'accidents provoqués par un automobiliste

insolvable dont la responsabilité ne fait aucun doute. Actuellement, la victime doit obtenir un jugement de cour contre l'automobiliste responsable avant d'être indemnisé, ce qui requiert de longs délais et de coûteuses procédures.

Le fonds voudrait aussi que ceux qui ne sont pas assurés et qui, en conséquence, ne contribuent pas au fonds d'indemnisation, ne puissent eux-mêmes présenter des réclamations.

Une injustice

Car actuellement, l'automobiliste non assuré qui est victime d'un accident provoqué par un autre automobiliste également non assuré, pour obtenir un dédommagement par le truchement du Fonds d'indemnisation, auquel il n'a pour sa part nullement contribué. Ce qui constitue une injustice pour ceux qui en font les frais.

C'est le cas de plusieurs particuliers mais aussi de certaines compagnies privées, comme Bell Canada (qui assure elle-même sa flotte de véhicules), et même d'organismes gouvernementaux, comme la Régie de l'assurance-maladie (qui réclame pour les frais médicaux des automobilistes insolvable comme elle réclamerait de l'assureur d'un autre automobiliste).

Les porte-parole du fonds ont aussi noté que des jugements de cour avaient reconnu comme véhicule-automobile les motoneiges et d'autres véhicules de loisirs. Ces derniers sont très souvent non assurés mais la jurisprudence précitée permet aux victimes d'accidents dans lesquels ces véhicules sont impliqués de présenter des réclamations au Fonds d'indemnisation. Ce qui accroît, considérablement paraît-il, le fardeau des automobilistes assurés qui subventionnent le fonds.

GRAND DUKE

*UNE DES TROIS PLUS GRANDES VODKA DU MONDE À \$6.05

Une vodka?
Tiens bien
ma tuque,
on va prendre
un grand
duc.



*Les résultats d'une recherche nous permettant de faire cette affirmation sont disponibles en écrivant à:

Service aux consommateurs
a/s Walter Trudeau
Les Distilleries Corby Ltée
Case Postale 308
Succursale B, Montréal



Marina, la seule à donner autant:

- Servofreins à disque à l'avant • Pneus à carcasse radiale • Direction à pignon et crémaillère • Barres de torsion à l'avant • Enduit protecteur sous le châssis et couche d'apprêt par électrolyse • Tapis intégral
- Sièges avant à dossier inclinable • Bouches d'air frais à hauteur du visage • Moteur MGB à simple carburateur • Ensemble d'éléments pour climat rigoureux • Puissant système de chauffage • Lunette arrière à dégivrage électrique.

pour si peu: \$2995*



*Prix de détail suggéré par le fabricant pour une Austin Marina Coupé Deluxe 2 portes—modèle 1974 (Sedan Super Deluxe 4 portes: \$3245), à Halifax, Montréal, Burlington et Vancouver. Ne sont pas compris: les frais de transport, livraison locale et d'immatriculation, ni la taxe provinciale. En option: boîte automatique Borg Warner à 3 rapports.

C'est le temps d'acheter!

Austin Sales and Service
(Québec) Ltée
12225 Côte-de-Liesse, Dorval
636-1812

Coiteux Auto Ltée
5180 rue Papineau
526-9137

Décarie Motors Ltée
55 rue Gince, St-Laurent
334-9910

Lacordaire Auto Ltée
760 Le Mans
Ville St-Léonard
255-2853

Lemenn Auto Ltée
3839 boul. Taschereau
Lafleche
678-1220

Midland Motor Sales Inc.
1934 ouest
rue Ste-Catherine
937-3543

P. Vanier Ltée
3923 boul. Samson
Chomedey, Laval
688-8210

QUELQUES-UNS DES AUTRES CONCESSIONNAIRES BRITISH LEYLAND

Ste-Anne-de-Bellevue: Garage Lavigne Inc., 37 rue Ste-Anne, 453-5327.
Ste-Rosalie: Garage Wilfrid Malo Eng., 320 rue Centre, 799-3267
St-Eustache: St-Louis Garage Ltée, 356 boul. Arthur-Sauvé, 627-0861
St-Jean: André Fortin Auto Inc., 320 rue St-Jacques, 346-6263

Cap-de-la-Madeleine: Richard Automobile Eng., 94 rue Fusée, 378-8464
Cornwall: Jack Macdonell Motor Sales, 632 Pitt Street, 933-3483
Drummondville: Autos 4-saisons Inc., 2115 boul. Mercure, 472-1108
Lennoxville: Lennox Auto Sport Eng., 300 rue Queen, 569-9227
Pointe-Claire: Centre Auto Clinic Eng., 261-Chemin 697-3333

Sept-Îles: R. S. Auto Eng., 140 Pere Divet, 962-7668
Terrebonne: Vézeau Auto Eng., 509 rue St-François-Xavier, 666-8203.
Valleyfield: Jean-Guy Lemire Auto Eng., 345 rue Victoria, 371-0033
Waterloo: Tranchemontagne Auto Ltée, 4367 rue Foster, 539-1282
West Brome: Corry Motors Inc., R. R. No 2, 263-0560



Austin Marina

74-H23F

Craignant leur arrêt de mort Les avocats s'opposent à un système "no fault"

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Avouant ouvertement qu'il en va des intérêts socio-économiques de ses membres dont plusieurs verraient leur "arrêt de mort" dans l'application du rapport Gauvin sur l'assurance-automobile, la Fédération des avocats du Québec s'est farouchement opposée, hier, à l'instauration d'un régime sans égard à la responsabilité et à l'abolition du droit de recours devant les tribunaux pour les automobilistes victimes d'accidents d'automobile.

La fédération, qui est un organisme syndical voué à la défense des intérêts socio-économiques des avocats, a présenté hier son mémoire à la Commission parlementaire des institutions financières, compagnies et coopératives dans le cadre de l'étude du rapport Gauvin.

Dès les premières lignes de son mémoire, la fédération, présidée par Me François Chapados, affiche clairement sa vocation de défenderesse des intérêts socio-économiques de la profession juridique et affirme qu'elle n'entend aucunement, en assumant ce rôle, "paraître se camoufler derrière le pavé trop commode de l'intérêt public".

Pourtant, tout au long du mémoire d'une trentaine de pages, on dénombre plus d'une trentaine de références au "citoyen", au "citoyen lésé", à la "population", aux "droits du citoyen", à la "société" et même à l'"inconscient collectif". En somme, la fédération s'appuie largement sur l'intérêt public pour justifier ses prétentions.

Intérêts mesquins

Le mémoire retrouve toutefois dans les dernières lignes l'esprit qui animait les premiers paragraphes: "Il s'en trouvera pour prétendre que le mémoire de la fédération cache des intérêts financiers, donc mesquins. A ce sujet, la FAQ n'a absolument rien à cacher, bien au contraire. Tout ouvrier a droit à son salaire. De même en est-il de l'avocat".

Comme on le sait, l'instauration d'un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité ("no fault") tel que préconisé par le rapport Gauvin réduirait considérablement les activités professionnelles de plusieurs avocats, dont plusieurs tirent une partie importante de leurs revenus en représentant les victimes d'accidents d'automobile devant les tribunaux chargés de départager les responsabilités.

Pôle social

Selon la Fédération des avocats, l'abolition du droit

de recours dans le cadre d'un régime sans égard à la responsabilité laisserait "le citoyen se retrouver seul devant une structure colossale qui le laissera complètement démuné".

Le mémoire de la Fédération des avocats plaide la "nécessité sociale" de la profession dont la fonction est de défendre et aussi de conseiller ses clients.

"Nier le rôle social de l'avocat, c'est nier l'existence même des droits des citoyens", lit-on dans le mémoire. Les avocats prétendent que la population tient à ses droits de recours en expliquant que "l'inconscient collectif pressent mieux que quiconque que la mise au rancart de toute notion de responsabilité aurait pour effet de pénaliser l'ensemble de la population au bénéfice de ceux qui — par le biais de surprise souvent méritée — paie actuellement la rançon de leurs imprudences".

La Fédération des avocats a également critiqué l'indemnisation selon le critère de la perte économique réellement encourue tel que préconisé par le rapport Gauvin. Aux yeux de la FAQ, ce serait là l'application de "la justice inhumaine des ordinateurs".

Comme solution pour réduire les coûts de l'assurance-automobile, la Fédération des avocats a soutenu qu'une véritable politique de sécurité routière et l'instauration de l'assurance obligatoire, de même que l'abolition de la subrogation, pourrait permettre des économies de "25 à 30 p. cent".

Le CPQ:

contre l'étatisation

Quant au Conseil du patronat du Québec, qui a également présenté son mémoire hier, il est demeuré fidèle à ses positions classiques. "Le CPQ estime que les compagnies d'assurance privées sont parfaitement capables d'opérer les changements souhaités qui permettront à l'industrie d'offrir un service plus adéquat à la population. Par la même occasion, le CPQ s'oppose au transfert envisagé de cette industrie à une régie étatique et estime que les 60 conditions posées à la survie d'un régime d'assurance-automobile privée sont à bien des égards excessives", lit-on dans le mémoire.

Il est à noter que le rapport Gauvin recommande de laisser l'assurance-automobile à l'entreprise privée. Le rapport recommande cependant une série de réformes tout en disant que, si celles-ci ne sont pas intégralement adoptées, mieux vaudrait étatiser le régime.

Ottawa accorderait un mandat plus élaboré à la Commission Plumptre

OTTAWA (PC) — Loin de vouloir limiter les pouvoirs de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, le gouvernement fédéral envisage de lui confier, à la fin de l'année, un mandat plus élaboré, qui comprendrait notamment la tâche d'étudier les perspectives d'avenir de l'agriculture au Canada.

Le ministre de la Consommation et des Copérations, M. André Ouellet, a tenu à faire cette mise au point, hier, à la presse, suite aux appréhensions suscitées par le texte même du discours du Trône, selon lequel le mandat de la commission serait limité aux rapports réguliers sur les tendances des prix des aliments, ainsi qu'à l'analyse des raisons, lui retirant ainsi le pouvoir de recomman-

dation quant à la révision des prix.

La présidente de la commission, Mme Beryl Plumptre, a par ailleurs menacé de démissionner, mardi, si le gouvernement entend limiter le rôle de la commission, lors de la reconduction de son mandat, prévue pour décembre.

M. Ouellet a ajouté par ailleurs que la Commission pourrait être invitée à étudier les recommandations du rapport Forbes, rendu public hier.

Ce rapport propose notamment que les offices de mise en marché des produits agricoles, tant fédéraux que provinciaux, soient étroitement surveillés par des organismes spéciaux représentant les intérêts des consommateurs.

HYPER FÊTE
La Plus Grande
VENTE
de L'Amérique du Nord

**EN SPECTACLE
SAMEDI, 19 oct.
de 2h à 3h p.m.
JOHNNY FARAGO**



C'est la semaine de l'Hyper-anniversaire des sons sensationnels

Album Stéréo

199
ch.

**A. Paul McCartney:
Band on the Run**

Limite un disque par client.
Tant qu'il y en aura.

Albums
Stéréo

299
ch.



**B. The Beatles:
Hey Jude**



**C. Paul McCartney &
Wings: Red Rose Speedway**



**D. George Harrison:
Living in the Material World**



**E. The Band
Moondog Matinee**



**F. John Lennon:
Mind Games**



**G. Grand Funk:
E Pluribus Funk**



**H. Fran Feluche:
Livre de Contes**



I. Picotine



J. Minute Moustache



K. Nic et Pic



L. Au Jardin de Pierrot



M. Grujot et Délicat



**N. James Last:
Games That Lovers Play**



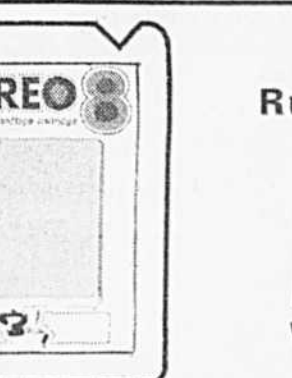
**O. Georges Moustaki:
Mes Grands Succès**



**P. Mireille Mathieu:
Disque D'Or**



**Q. Yvon Deschamps:
La Sexualité**



**R. Jean-Pierre Ferland:
Jaune**

Rubans 8 Pistes

N. à R.
Au Choix

567
CH.

Albums
Stéréo

499
ch.



**V. Joe Dassin:
A L'Olympia**



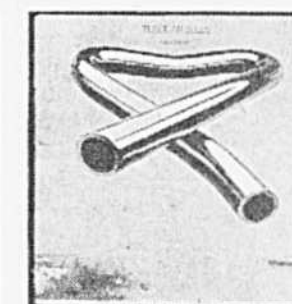
**W. Mike Oldfield:
Hergest Ridge**



**X. Roberto Delgado:
Bouzouki**



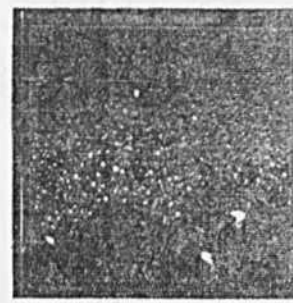
Y. Harmonium



**Z. Mike Oldfield:
Tubular Bells**



**ZZ. René Simard:
Les Dimanches Après-Midi**



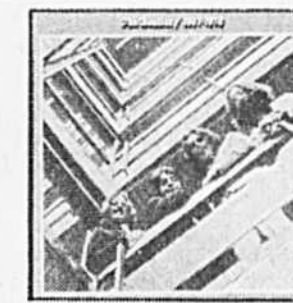
**Bob Dylan/
The Band:
Before the Flood**



Chicago VII



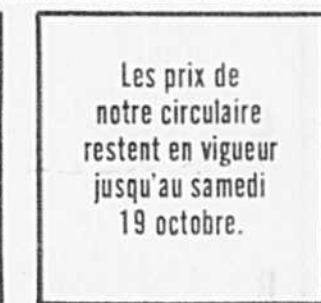
**The Beatles
62-66**



**The Beatles
67-70**



**Ville Emard
Blues Band**



Les prix de
notre circulaire
restent en vigueur
jusqu'au samedi
19 octobre.

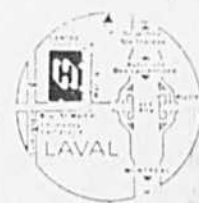
CORRECTION

Dans notre annonce publiée hier dans LA PRESSE, le prix spécial de la machine à coudre super automatique aurait dû se lire **\$16995** tandis que celui du modèle complètement automatique aurait dû être **\$19995**

centre de couture
PARROT

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi le 19 octobre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les quantités sont limitées.

Plus on les empile... plus le prix baisse
Hypermarché
CENTRE 2000, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL



- 49 Comptoirs de sortie**
Pour un service plus rapide et pratique
- Prenez l'autobus**
Le trajet d'autobus a été allongé jusqu'au Centre 2000.
- Mise-de-côté**
Sans dépôt requis. Pour la marchandise générale seulement.
- Master Charge**
Pour la nourriture et la marchandise générale.
- Services financiers Avco**
Pour la marchandise générale seulement.
- Chargex**
Pour la marchandise générale seulement et la nourriture.
- Restaurant Villageois**
Dégustez un repas délicieux dans notre restaurant.

Les quartiers de Montréal



Les textes
de ces deux pages
sont de
Hélène SABOURIN

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les néo-Québécois
forment 40 pour cent
des habitants
du quartier.



On se côtoie, on se mêle pas

— 10 —

Ici, autant de frontières que de langues parlées: français, grec, portugais, espagnol, italien, anglais, chinois... On se côtoie mais on ne se mêle pas dans le grand quartier Saint-Louis.

"Depuis que j'ai ouvert mon commerce, raconte un Sud-Américain, pas un Portugais n'y a mis les pieds. Il n'y a, semble-t-il, que les Canadiens français qui fréquentent indifféremment les boutiques des étrangers."

Ce qui ne veut en rien signifier que les francophones — à peine 50 p. cent de la population — soient noyés dans la masse des Néo-Québécois qui eux forment 40 p. cent des habitants de Saint-Louis. Les Québécois français vivent aussi "dans leurs villages" qui s'étendent souvent autour du clocher et des écoles. Qu'on demande à un francophone du quartier où il demeure et, presque assurément, il répondra: "Dans Saint-Louis-de-France, Saint-Jean-Baptiste ou Saint-Eugène-Jésus."

D'ailleurs, le territoire Saint-Louis est assez mal défini; il voit ses frontières s'étendre ou se rétrécir selon que l'on parle de quartier, de district ou de comté.

Le Saint-Louis que nous avons parcouru va approximativement de Sherbrooke à Van Horne (voies ferrées) et de l'avenue du Parc à Saint-Denis.

C'est le territoire, au dire des spécialistes de la question, qui accueille le plus grand nombre d'immigrants fraîchement débarqués dans la métropole. C'est également le secteur qui reçoit un grand nombre de "migrants québécois" (des Gaspésiens particulièrement).

Ceux-ci s'installent dans Saint-

Louis "en attendant d'avoir les moyens d'en sortir". C'est le quartier de transition par excellence. Sauf que le rêve de plusieurs ne se concrétise jamais et que souvent on demeure dans Saint-Louis de père en fils, se contentant de déménager à l'intérieur du secteur.

Vie de famille

Saint-Louis retient ses habitants et en attire de nouveaux par mille ruses dont l'une des plus apparentes est la multitude des grands logements à coût modeste. Les "grosses familles" sont nombreuses dans le quartier et parfois elles s'entassent à deux ou trois dans un même logement.

Quant à la qualité des habitations, elle est directement proportionnelle au prix du loyer: faible. Les propriétaires habitent pour la plupart l'extérieur du quartier et jouent le jeu des spéculateurs et des constructeurs en laissant se détériorer les logements, misant plutôt sur la valeur des terrains.

Choisir Saint-Louis, c'est aussi choisir d'habiter à proximité du centre-ville, là où de nombreux immigrants trouvent un premier emploi, comme plongeur ou préposé au ménage dans les restaurants et les hôtels. "Le problème du transport est de fait réglé."

Vivre dans Saint-Louis, c'est aussi "pouvoir continuer à vivre comme chez soi". Avec l'assurance de trouver les denrées alimentaires "de son pays": épices, charcuterie, fromage, fruits et légumes, poissons et viandes de toutes sortes.

Demeurer dans Saint-Louis, c'est avoir la quasi-certitude qu'un compatriote nous tirera d'embarras advenant le pire.

C'est un des paradoxes de ce grand quartier hétérogène du centre montréalais: une certaine chaleur humaine cohabite avec un réel inconfort matériel.

Regroupement des forces

Saint-Louis figure parmi les districts montréalais les plus désavantagés: on ne compte plus les assistés sociaux, les chômeurs, les mères seules, les vieillards démunis, les adolescents-problèmes...

L'environnement physique est dégradé: rues et ruelles grises, sans arbres; nombreux logements sans balcons, flanqués de grands escaliers extérieurs; absence d'espaces verts aménagés (exception faite du "Carré" et de certaines artères isolées); circulation automobile dangereuse pour les enfants qui n'ont que la rue pour jouer; air vicié; présence de dizaines de petites usines (textile surtout) qui ajoutent à la grisaille du paysage

et trament la réputation d'embaucher une main-d'œuvre sous-payée.

Les services communautaires, parfois bien organisés, ne rejoignent qu'une partie de la population. Le ministère des Affaires sociales a depuis quelques mois dépêché dans Saint-Louis un représentant chargé de regrouper les forces communautaires dans une belle et grande famille qu'on appelle aujourd'hui CLSC (Centre local de services communautaires). Les réunions se sont multipliées mais tout indique que les parties demeurent divisées.

"On ne parle pas la même langue", explique un animateur du quartier. Et c'est vrai dans bien des sens du mot.

"Comment réunir et faire travailler ensemble des groupes ethniques qui n'en n'ont pas l'habitude et qui n'ont pas vraiment les mêmes besoins ni les mêmes problèmes."

Plusieurs, d'autre part, sont effrayés à la vue de l'ampleur du territoire que couvrira le futur CLSC Olier-du-Parc. Et par le nombre des habitants: 65.000. Dont 25.000 Grecs, 10.000 Portugais, 3.000 Italiens. Et des Asiatiques et des anglophones (juifs surtout) et des Québécois français.

Du côté grec

Il reste que dans le nord du quartier (fiel de la communauté grecque) un projet pilote (Projet A), subventionné par le ministère des Affaires sociales, a été créé au printemps.

Son but: "Fournir des services sociaux et de santé, au niveau pratique et théorique; rendre plus efficace le passage entre l'isolement et l'adaptation des immigrants dans la société québécoise en faisant disparaître les barrières ethniques et culturelles de cette région "inner city"; travailler à l'établissement définitif du CLSC Olier-du-Parc."

Une cité sans âme?

Ce n'est pas le premier essai de regroupement des "énergies" dans le vaste territoire Saint-Louis. Plusieurs tentatives en ce sens ont été faites ces dernières années. On se bat à différents niveaux. Au sud du quartier, par exemple, les résidents du "Carré Saint-Louis" ont livré une bataille parce qu'ils voyaient d'un mauvais oeil leur environnement immédiat se dégrader par la construction de tours d'habitation dans l'axe Sherbrooke/Sanguinet.

Peu de groupes populaires du grand Saint-Louis les ont appuyés dans leur campagne prétextant, entre autres, que c'était là un problème propre au "Carré" et qui ne concernait pas vraiment l'ensemble du quartier.

Par qui? Par quel biais se fera l'unité dans Saint-Louis? Est-ce seulement possible dans cette zone presque abandonnée aux spéculateurs qui finiront sans doute par tuer les "petits villages" pour établir leur cité orgueilleuse?

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Une certaine
chaleur humaine.

SAINT-LOUIS

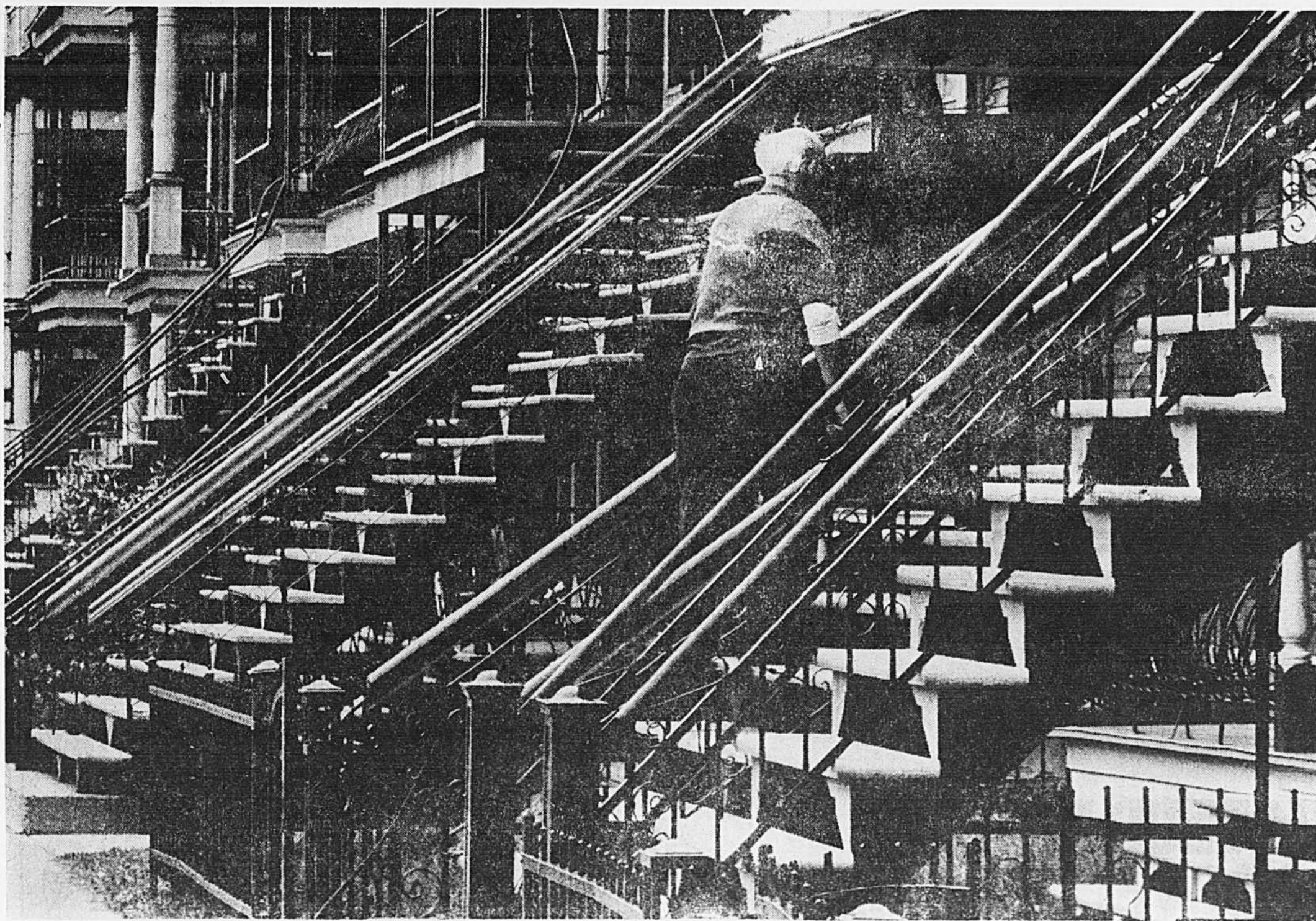


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Des escaliers extérieurs qui ne sont pas toujours des plus sécuritaires.

A la défense de "son" quartier...



Jacques Folch-Ribas, architecte-urbaniste, vit dans le district Saint-Louis. Il défend son quartier avec chaleur. Et, c'est d'un oeil critique qu'il le voit se transformer.

"Vous pouvez être magané et très beau. Regardez la rue Saint-Laurent, c'est détérioré mais beau. La qualité de vie est intense. On se parle dans la rue; dans toutes les langues.

"Quand ils démoliront, ce sera épouvantable.

"On détruit trop à Montréal. Pourquoi démolir si, en reconstruisant, on n'améliore pas l'habitat ?

"Il y a des immeubles modernes qui sont des taudis virtuels. De tristesse. De solitude. Et je considère que bien des maisons de banlieue le sont également.

"Voyez ce qu'ils font aux envi-

rons du Carré Saint-Louis: une bêtise! Ils permettent la construction de tours d'habitation qui rompent avec le caractère architectural ambiant et détruisent le tissu socio-culturel du quartier.

"Voyez ce qu'ils ont fait du boulevard Saint-Joseph: un crime! Ils ont réduit la banquette centrale, abattu les arbres. Et pourquoi? Pour ajouter un lit de voitures...

Une réglementation plus stricte devrait empêcher, par exemple, qu'on élargisse une chaussée si cela signifie la réduction d'un espace vert ou qu'on érige de hauts buildings si pour ce faire on doit démolir un pâté de maisons encore solides, note l'architecte.

"Au Service de l'habitation et de l'urbanisme, on est conscient de cette situation, mais le pouvoir de

décision est entre les mains du Conseil municipal qui, à son gré, par amendements, peut changer les règlements de zonage.

"Tant que cette politique prévaut, on continuera à démolir et à construire dans l'anarchie."

Jacques Folch-Ribas souligne que dans un pays de libre entreprise, il n'est pas facile d'établir des politiques définies en matière d'habitation et d'urbanisme.

"Il est évident que stopper la spéculation, obliger la rénovation ou la restauration de vieux quartiers ne sont pas dans l'intérêt des constructeurs, ni dans celui de la Ville.

"Bâtir de nouveaux buildings enrichit les promoteurs et la Ville y trouve son profit en obtenant un supplément de taxes appréciable."

"Les citoyens devront agir"

"S'ils veulent sauvegarder leur quartier et bénéficier des services auxquels ils ont droit, les citoyens devront agir.

"Malheureusement, nombre de propriétaires n'habitent pas le quartier vendent, sans scrupules, leurs maisons aux promoteurs. Peu importe le sort réservé aux locataires.

"Il revient donc à ces derniers de se grouper, de travailler ensemble pour, à plus ou moins long terme, constituer une force de pression réelle.

"Dans certaines municipalités américaines, une action concertée des citoyens a forcé les autorités à démolir des autoroutes construites au coeur de la ville.

"Le vote, dit encore, Jacques Folch-Ribas, est également un moyen de faire savoir aux gouvernants que l'on désire "vivre dans une ville vivable". Si les gens

élisaient des représentants qui défendent les intérêts de la communauté, bien des désastres seraient évités et pas seulement en matière d'urbanisme."

L'architecte précise qu'il ne condamne pas en bloc l'idée de démolition-reconstruction dans un secteur comme Saint-Louis.

"Mais, avant de démolir, de rénover ou de restaurer, on doit se demander pourquoi? Pour qui?"

"En ce moment, ce sont les promoteurs qui décident en fonction des profits qu'ils peuvent en tirer."

Pour contrer cette destruction de l'environnement, Folch-Ribas considère qu'il revient aux urbanistes et aux architectes, après des études sérieuses et une consultation auprès de la population, de décider de l'action à entreprendre lorsqu'un quartier est en péril.

Homme d'action

Jacques Folch-Ribas, également écrivain et journaliste, milite de façon active dans son quartier; il n'hésite jamais à se joindre à des mouvements préoccupés d'environnement.

Et Folch-Ribas émet plus d'une théorie sur le développement de la cité et souhaite que chaque quartier s'organise en fonction de ses besoins et vive enfin dans un cadre plus humain.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les enfants n'ont le plus souvent que la rue pour jouer.

DEMAIN: Rosemont

SAMEDI:

Hochelaga-Maisonneuve

LUNDI: Saint-Laurent

(à suivre)

Val d'Or. On y court, on y vole...

Chez Nordair, s'il y a des gens payés pour savoir que le temps n'est pas à perdre, ce sont bien ceux qui doivent établir les horaires. Ils ont travaillé dur pour préparer l'horaire de nos vols entre Montréal et Val d'Or. Il fallait des heures de départ et d'arrivée "bien placées" et, entre les deux, des vols rapides. En effet: qui a moins de temps à perdre en déplacements qu'un passager?

Comparez-le à d'autres, l'horaire de Nordair est pensé en fonction de l'efficacité.

Il s'en cache des heures d'analyses et d'études derrière les heures qui y sont inscrites!

Nous n'hésitons jamais à mettre le temps qu'il faut pour vous en faire gagner.

MATINÉE	DÉPARTS	ARRIVÉES
Lundi et mercredi	8h30	9h35
	10h	10h55
Mardi et jeudi	8h15	9h40
	10h	10h55
Vendredi	7h30	8h25
	8h30	9h35
Samedi	8h15	9h35
Dimanche	10h	11h05
APRÈS-MIDI		
Vendredi	15h	16h25
SOIRÉE		
Dimanche	18h30	19h55



La transaction Câble TV-Bushnell bloquée par la Régie québécoise

QUEBEC (PC) — La Régie des services publics du Québec a rejeté mardi la requête de la compagnie Câble TV LTD qui désirait vendre à Bushnell Communications Limited la moitié des actions qu'elle détenait dans la compagnie Laurentian Câblevision Limited, une entreprise de cablodistribution ayant son siège social en Ontario et opérant dans la région de Hull, au Québec.

Bushnell Communications Limited, compagnie ontarienne de cablodistribution et de radiodiffusion, qui exploite entre autres la station CJOH-TV, et dont la majorité des actionnaires ne sont pas des résidents du Québec, est déjà co-propriétaire de Laurentian Câblevision Limited. Elle en détient déjà 75 pour cent des actions ordinaires et 25 pour cent des actions privilégiées, et désirait acheter l'autre moitié du capital-action détenu par Câble TV Ltd, soit 25 pour cent des actions ordinaires et 75 pour cent des actions privilégiées.

Le contrat de vente aurait donc eu comme effet de remettre entièrement la propriété et le contrôle de Laurentian à Bushnell Communications.

Après audition de la cause, le 12 septembre dernier, la Régie en est venue à la conclusion qu'il est contraire à l'intérêt public d'accroître la

propriété et le contrôle par des non résidents du Québec, d'une entreprise de cablodistribution du Québec.

Les régisseurs expliquent qu'il n'est pas question d'empêcher Câble TV Ltd de vendre les actions qu'elle détient dans Laurentian, à condition que l'acheteur soit un propriétaire conforme à l'intérêt

public et au règlement sur la cablodistribution. Ils réservent d'ailleurs à la requérante le droit de présenter en tout temps une nouvelle requête relativement à la vente des actions en cause.

Câble TV Ltd est une compagnie québécoise, ayant un siège social à Montréal, appartenant à des résidents du

Québec et exploitant un service de cablodistribution à Montréal et les environs.

Son président et directeur général, M. David M. Ferguson, avait déclaré devant la Régie que la compagnie québécoise VIDEOTRON Ltée était également intéressée à acheter la moitié du capital-actions de Laurentian.

Les Ontariens pas obligés de porter la ceinture de sécurité

TORONTO (PC) — Le cabinet ontarien a décidé hier, à l'issue d'une réunion, de ne pas rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité dans les voitures.

"Le public se révoltera

contre toute loi visant à obliger les automobilistes et leurs passagers à porter la ceinture de sécurité", a déclaré le ministre des Transports de l'Ontario, M. John Rhodes.

Selon le ministre, deux objections principales sont constamment soulevées contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité: c'est inconfortable et c'est une violation de la liberté individuelle.

LA RX-4 À MOTEUR ROTATIF. LA GROSSE NOUVELLE DE MAZDA VOUS EN DONNE BEAUCOUP PLUS.

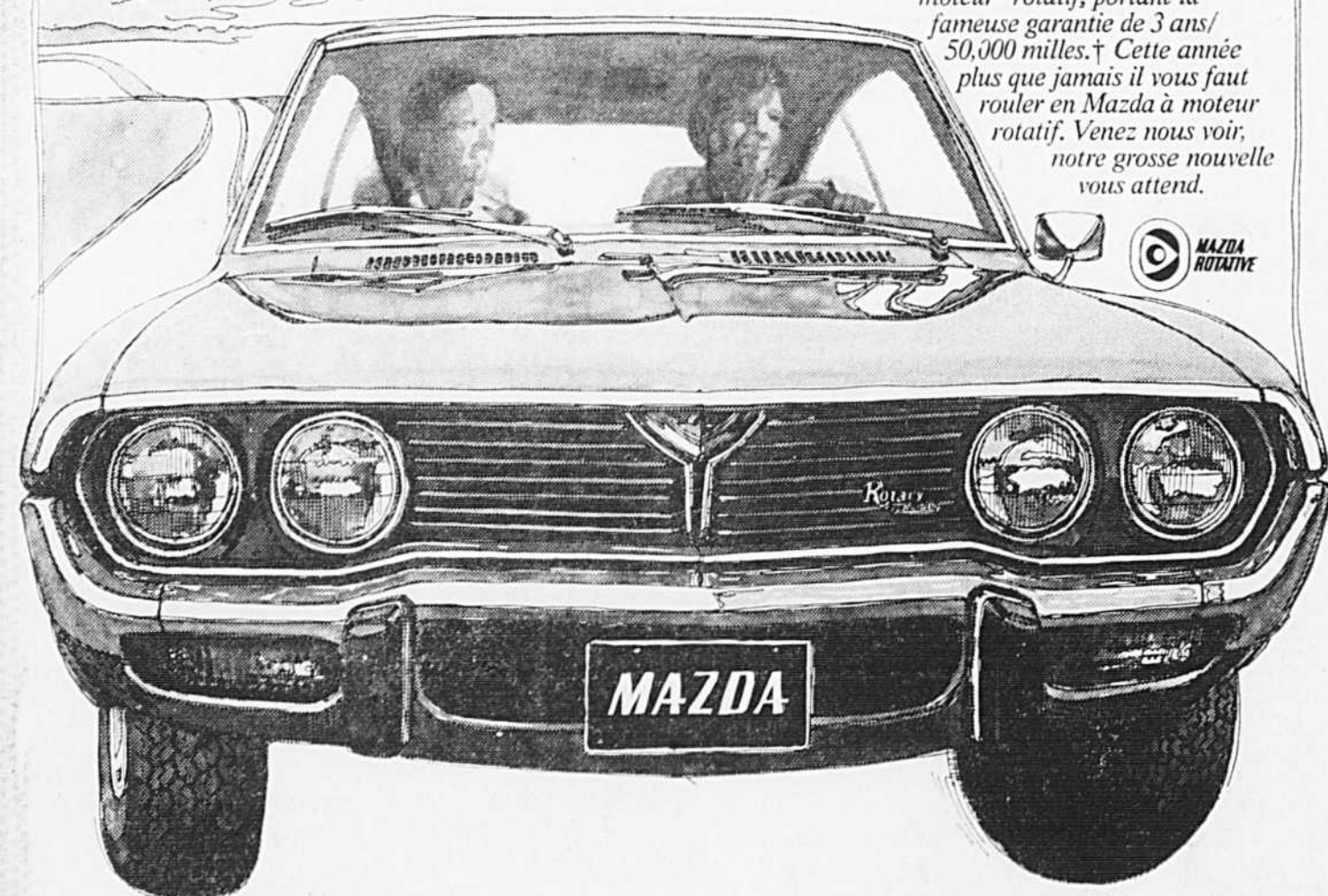


Grosse Nouvelle!
La première voiture de la quatrième génération de Mazda à moteur rotatif, est la plus spacieuse que nous ayons jamais construite.

Extérieur plus spacieux.
Choisissez parmi un modèle à toit rigide, sedan ou familiale. Tous équipés de larges pneus radiaux, d'un dégivreur pour la fenêtre arrière, d'un tachymètre et d'une horloge.

Intérieur plus spacieux.
Remarquez tout cet espace additionnel, les caractéristiques de sécurité et votre poste de commandes tout équipé, véritable mini-cabine de pilotage, avec sa console centrale.

Plus gros moteur rotatif.
Notre grosse nouvelle est dotée de notre plus puissant moteur* rotatif, portant la fameuse garantie de 3 ans/50,000 milles.† Cette année plus que jamais il vous faut rouler en Mazda à moteur rotatif. Venez nous voir, notre grosse nouvelle vous attend.



* sous licence NSU/Wankel

† Mazda garantit le bloc-moteur de base et les pièces internes de son moteur rotatif contre toute défectuosité, compte tenu d'un usage normal et d'un entretien tel que recommandé, pendant trois ans ou 50,000 milles, selon la première éventualité. Les autres pièces de la voiture portent une garantie d'un an ou 12,000 milles, selon la première éventualité. Tous les termes et dispositions de la garantie sont clairement définis dans le manuel d'entretien, et pourront être expliqués par tout concessionnaire Mazda autorisé au Canada.

G. Bergeron Automobile Inc.
1820, avenue Dollard, La Salle: 363-7223

Blondin Automobiles Ltée
3722 est. boul. Gouin, Montréal: 324-9100

JAC Auto Enrg.
44200 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds: 626-7171

Heritage Motors
4430 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal: 933-3675

Delisle Auto (1970) Ltée
2815 rue Sherbrooke est Montréal: 523-1122

Fabreille Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Fabreille: 622-3434

Louis Léonard Auto Inc.
1237, boul. des Laurentides, Vimont: 382-3470

Saint Constant Auto Ltée
48 St. Pierre, St. Constant: 632-0700

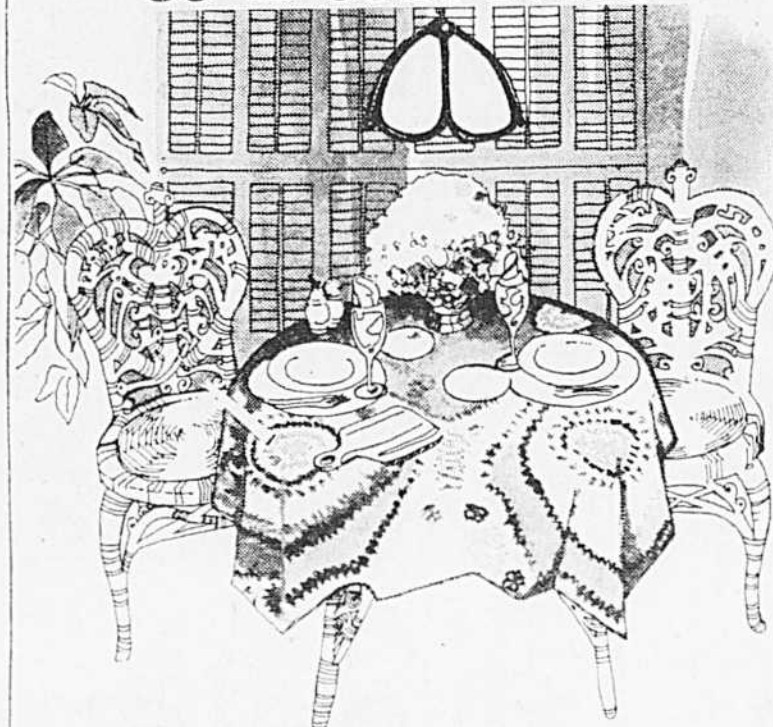
Terrebonne Auto Centre Enrg.
802, boul. des Seigneurs, Terrebonne: 666-4170

Garage Blanchette Inc.
900 ouest, rue St-Laurent, Longueuil: 677-6347

Armand Ouelin Auto Ltée
4219, boul. Lévesque, Chomedey: 688-4787

Rotary Auto Sales (Quebec) Ltd.
230 Michel Jassin, Dorval: 636-4779

Meubles d'appoint à rabais

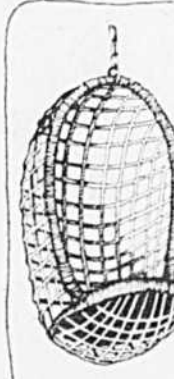


Le charme de l'économie

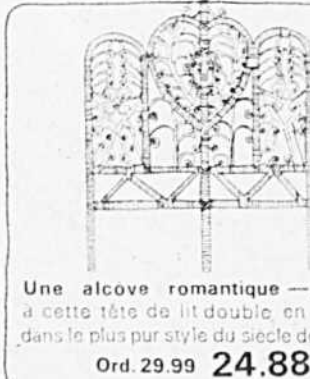
De délicates mais robustes chaises de rotin, de style victorien, au dossier entrelacé en cœur. Une offre de qualité de Cargo Canada.

Chaises, ord. 29.99

En solde 21.88



Balancez-vous dans le temps — Solide balançoire en tiges de rotin et encadrée d'acier soudé; elle vous bercera sous un arbre ou dans la pénombre du fumier.
Ord. 59.99
En solde 48.88



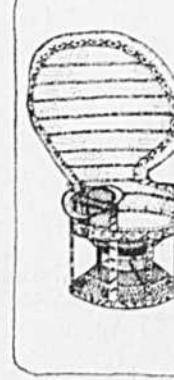
Une alcove romantique — Grâce à cette tête de lit double en rotin dans le plus pur style du siècle dernier.
Ord. 29.99 24.88



Prenez vos aises dans un joli fauteuil — tonneau en rotin naturel et garniture noire. Hauteur: 27 pouces.
Ord. 22.99 18.88



Chaise nymphe. Cette chaise en osier tressé demeure la préférée des nymphes modernes. Hauteur: 28 pouces.
Ord. 24.99
En solde 19.88
Ensemble de coussins: \$ 9.99



Digne d'un roi. Vous donnerez une place d'honneur à ce fauteuil "royal" à haut dossier de 54 pouces. Sa taille commande l'attention.
Ord. 149.99
En solde 109.88



La parure du paon... a servi d'inspiration pour le motif attrayant de cette chaise de rotin naturel. Hauteur: 48 pouces.
Ord. 39.99
En solde 34.88

Heures d'affaires: lundi au mercredi 9h-6h. Jeudi-vendredi 9h-5h. Samedi 9h-5h.

CARGO CANADA

RIVE-SUD RUE MANCE
Pres du boul. Taschereau
1 mille au nord de Greenfield Park
671-0862

CENTRE-VILLE
4026 ouest,
rue Sainte-Catherine
face à la Plaza Alexis-Nihon
(métro Atwater)
935-0825

POINTE-CLAIRE PLAZA K-MART
Boul. Hymus et boul. Saint-Jean
695-1942

STATIONNEMENT GRATUIT

On a tout pour un homme comme toi...

Même les sous-vêtements de qualité "Harvey Woods". Modernes et bien coupés, ils te seront nécessaires si tu tiens à être à l'aise tout l'hiver.

A) Tee-shirt 100% coton côtelé très fin. Col et manches extensibles. Agrément de bandes transversales. TAILLES P, M, G, TG \$4.50

Caleçon long de même fabrication TAILLES P, M, G, TG \$5.50

B) Gilet athlétique 80% coton peigné, 20% nylon du Pont 420. Ce tissu est quasi inusable (50% d'usage supplémentaire). TAILLES P, M, G, TG \$2.50

Caleçon de même tissu TAILLES P, M, G, TG \$2.50

SOUS-VÊTEMENTS EN LAINE KROY

C) Gilet athlétique, 90% laine Kroy, 10% nylon. Chaud et confortable. TAILLES P, M, G, TG \$6.00

Caleçon long de même tissu, excellente protection contre le froid. TAILLES P, M, G, TG \$9.25

D) Tee-shirt 90% laine Kroy, 10% nylon. Col et manches extensibles. Orné de bandes transversales. TAILLES P, M, G, TG \$7.75

Caleçon long de même tissu. Qualité exceptionnelle. Chaud et confortable. TAILLES P, M, G, TG \$9.25

E) Caleçon style "Bikini", 100% nylon extensible. Ceinture "Nobel". En jaune, blanc, rouge, or, beige bleu royal, vert ou noir. TAILLES P, M, G, TG \$2.50

F) Caleçon style "Bikini", 100% nylon extensible. Bande centrale à mailles larges. En blanc, noir et bleu royal. TAILLES P, M, G, TG \$3.00

SUIVEZ LA MODE DE PRÈS AVEC VOTRE CARTE SAUVÉ, CHARGEX OU MASTER CHARGE.

SAUVÉ FRÈRES

4 MAGASINS:
6554, PLAZA SAINT-HUBERT
LES GALERIES D'ANJOU
CENTRE LAVAL
CARREFOUR LAVAL

273-6392
351-6810
688-6292
681-9213



CONCOURS



UN GRAND CONCOURS POUR TOUS LES LECTEURS DE

la presse

A GAGNER TOUTES LES SEMAINES

25 BILLETS DE SUPER-LOTO
\$100 ET UN WEEK-END À L'HÔTEL*

* Cette semaine

AUBERGE LAC BROME

Foster, Lac Brome, Québec JOE 1R0

(514) 243-5755

Week-end du 16 novembre 1974
\$100 et 25 billets de Super-Loto
Tirage le 28 octobre.



Facile! Il suffit de bien regarder!

Tous les jours, du lundi au samedi, vous verrez dans nos pages une ou plusieurs lettres des mots "LA PRESSE".
Trouvez les huit lettres formant "LA PRESSE", découpez-les et faites-les parvenir, avec le coupon de participation, à l'adresse indiquée ci-dessous.
Parmi tous les bons envois, LA PRESSE choisira au hasard le nom d'un gagnant. Son gros lot: 25 billets de Super-Loto (ça peut valoir \$200.000!), un week-end à l'hôtel* et \$100 en argent de poche.
IMPORTANT: Tout le courrier reçu pendant le concours sera conservé. Vous avez donc des chances de gagner au cours de la semaine de votre participation et pendant toutes les semaines qui suivent. Seul l'hôtel change d'une semaine à l'autre. Participez aussi souvent que vous le voulez!

RÈGLEMENTS:

1. Découpez les lettres du nom de LA PRESSE qui paraissent tous les jours dans les pages du journal. Seuls les lettres réglementaires et les fac-similés sont admis (lettre entourée du dessin d'un bel).
2. Faire parvenir les huit lettres de LA PRESSE avec un coupon de participation à l'adresse indiquée sur le coupon.
3. Les envois doivent parvenir à LA PRESSE la veille du tirage (date indiquée ci-dessous).
4. Le gagnant ne doit se prévaloir de la partie "hôtel" de son prix qu'aux dates et à l'endroit indiqués. Les prix ne sont ni échangeables, ni transférables.
5. Le personnel de LA PRESSE et des hôtels visés ne sont pas admissibles au concours.
6. LA PRESSE se réserve le droit de publier le nom, la photo et le témoignage des gagnants, sans que ceux-ci puissent réclamer de droits de diffusion, d'impression ou autres.

EN SUPPLÉMENT

1,000
BILLETS
POUR LES
ICE CAPEDES

Pendant un temps limité, 500 heures participants au concours gagneront chacun deux excellents billets pour une représentation du super-spectacle sur glace "ICE CAPEDES".

Le nom des gagnants sera tiré parmi le courrier reçu.



Les Ice Capades seront
au Forum de Montréal
du 19 au 25 novembre

Concours "J'AI VU"
Case Postale 4080
Station Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 1K9

Coupon à faire parvenir avec TOUTES les lettres formant le nom LA PRESSE.

NOM:

ADRESSE:

VILLE: CODE:

TÉLÉPHONE:

Loi 41: Forget fait des concessions aux médecins

par Nicole BEAUCHAMP
envoyée spéciale de
LA PRESSE

QUÉBEC — Devant l'opposition concertée des médecins au projet de loi 41, modifiant la loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget courbé déjà l'échine. Il a en effet exprimé son intention hier d'apporter des amendements au projet de loi 41.

La Corporation professionnelle des médecins du Québec (autrefois le Collège des médecins), par la voix de son président le Dr Jules Gosselin, a soumis hier sa représentation devant la commission parlementaire qui a amorcé mardi l'étude des projets de loi 40 et 41.

A l'instar des deux fédérations de médecins spécialistes et des omnipraticiens, qui ont annoncé la subordination professionnelle des médecins aux gestionnaires des établissements de santé, le Dr Gosselin a allégué: "Nous soumettons que le projet de loi 41 subordonne l'exercice professionnel à l'administration qui relève en définitive du ministre des Affaires sociales."

Pour la Corporation des médecins, le législateur canotifie ses véritables intentions. "Subtilement, plus que la première version du bill 65 ne l'avait fait, il (le projet de loi 41) retire du contrôle des médecins des établissements à peu près tout ce qui touche à l'organisation pro-

fessionnelle", de soutenir le Dr Gosselin. En fait, le noeud du problème réside dans la même ambiguïté que renfermait la loi 65, à savoir: à qui incombe l'autorité sur les activités proprement médicales et sur les activités administratives d'un hôpital.

Dénouer en obscurcissant

Le projet de loi 41, modifiant la loi 65, semble vouloir la dénouer tout en l'obscurcissant davantage! Aux yeux des représentants de la profession médicale, le projet de loi 41 sabre les fonctions du conseil des médecins et dentistes concernant le régime d'organisation des soins médicaux.

Pour le profane, mentionnons simplement que le conseil des médecins et dentistes d'un centre hospitalier est le grand Manitou veillant à la compétence de ses membres par l'exercice d'un contrôle des actes médicaux posés. Ses principales fonctions comportent également celle de faire au conseil d'administration des recommandations sur l'organisation scientifique de l'hôpital et de s'assurer de la distribution appropriée des services médicaux et dentaires.

En pratique, les départements cliniques (orthopédie, pédiatrie, etc.) constituent les chevilles ouvrières de l'organisation professionnelle. C'est là que s'orchestrent les soins à prodiguer aux malades. Le département traduit ni plus

ni moins la raison d'être d'un hôpital: le traitement médical.

Or, la Corporation professionnelle des médecins juge inacceptable que le plan d'organisation d'un centre hospitalier établisse cette "départementalisation clinique" et la nomination de ses chefs sans une consultation préalable du conseil des médecins et dentistes.

Affirmant qu'il ne s'agit pas là que de simples omissions dans la rédaction du projet de loi, le ministre Forget a ainsi répondu: "Je n'ai aucune réticence à reconsidérer la rédaction des articles en question de manière que ces consultations continuent d'être assurées par le texte législatif."

Ce qui ne dissipe pas pour autant les appréhensions de la profession médicale. Le projet de loi 41 accorde en effet des pouvoirs accrus au directeur général, pouvoirs qui s'étendaient aux activités professionnelles.

Le directeur des services professionnels (l'ancien directeur médical), qui doit assumer la coordination des services professionnels — et déjà placé entre l'arbre et l'écorce, entre l'administration et le corps médical — se retrouve dans une position dérisoire. D'ailleurs, le Dr Gosselin n'a pas manqué de condenser dans un sombre pronostic les conséquences qu'entraînerait l'adoption tel quel du projet de loi 41 dans le milieu hospitalier.

Une liqueur ensorcelante

Cointreau nature
À déguster lentement
dans un verre
ballon.

Cointreau sur glace

Cubes de glace
2 onces de
Cointreau dans un
petit verre sans
pied.

Side car

1/4 de Cointreau
1/4 de cognac
1/2 de jus de citron
Shaker et glace
Servir frappé



Faites venir notre brochure "12 Bonnes Idées."
Cointreau, Suite 1400, 1 Westmount Square, Montréal 216, Québec.

BMR,

C'EST UN SERVICE DE PERSONNE À PERSONNE!

Les membres **BMR** sont des centres de rénovation bien de chez vous. Ils vous comprennent donc mieux et peuvent vous servir d'une façon plus personnelle. De plus, vous économisez en profitant de leur immense pouvoir d'achat! **BMR** veut dire Bois, Matériaux, Rénovation, et ils sont plus de 80 centres pour vous servir personnellement! Oui, chez **BMR**, on s'occupe vraiment de vous! C'est ça, le service de personne à personne!

PANNEAUX PRÉFINIS WELDWOOD

C'est si facile de le faire soi-même! Panneaux disponibles en motifs pacane "Columbus" et "Canadian Beech".

\$6.99
chacun

PRIX **BMR**

PANNEAUX ASPENITE

Panneaux intérieurs et extérieurs
4' x 8' tout usage! Ideals pour clôtures, salles de jeu, abris de jardin, salle de séjour, chalet, etc! Épaisseur: 1/2"

\$3.89
le panneau

PRIX **BMR**

PANNEAUX ARBORITE

Très beaux lamellés "Déco 8"
Feuilles 4' x 8' x 1/16"
Choix de 8 couleurs attrayantes!

Prix régulier \$19.95
PRIX **BMR** \$15.95 la feuille

DE SUPERBES CARREAUX POUR PLAFOND!

Beaux! Économiques!
Préfinis 12" x 12" blanc uni:

PRIX **BMR** 15¢ ch.

PANNEAUX IMITATION DE PIERRE

Décoratifs, durables et de très bonne qualité!

PRIX **BMR** Panneaux 4' x 8': \$59.95 chacun

Black & Decker CONNAÎT LE BRICOLEUR!

PRIX **BMR**

Modèle 7301: Scie circulaire 7 1/4" \$26.95

Modèle 5726: Perceuse 3/8" \$13.65

Modèle 7535: Scie sauteuse à 2 vitesses \$21.75

COMPTOIRS PRÉMOULÉS Arfor

Longueur régulière: (en inventaire)

PRIX **BMR** \$34.9

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
CES PRIX SONT "PAYEZ ET EMPORTEZ" (CASH & CARRY)

Ces aubaines sont en vigueur pour 3 jours seulement chez les centres suivants:

AHUNTSIC
major & major inc.,
1540 est Sauvé,
Tel: 389-3588

LAVAL
marc rousseau limitée,
520 Curé Labelle,
Tel: 688-1170

TERREBONNE
françois lespérance inc.,
1505 Chemin Gascon,
Tel: 666-6631

VERDUN
w. h. genest lumber ltd.,
3032 Boul. Lasalle,
Tel: 767-5373

DORVAL
bertrand lumber inc.,
405 Michel Jasmin,
Tel: 631-3523

LONGUEUIL
c. létourneau inc.,
24 rue Lévis,
Tel: 674-4939

STE-MARTHE SUR LE LAC
françois lespérance inc.,
3003 Chemin D'Oka,
Tel: 473-4646

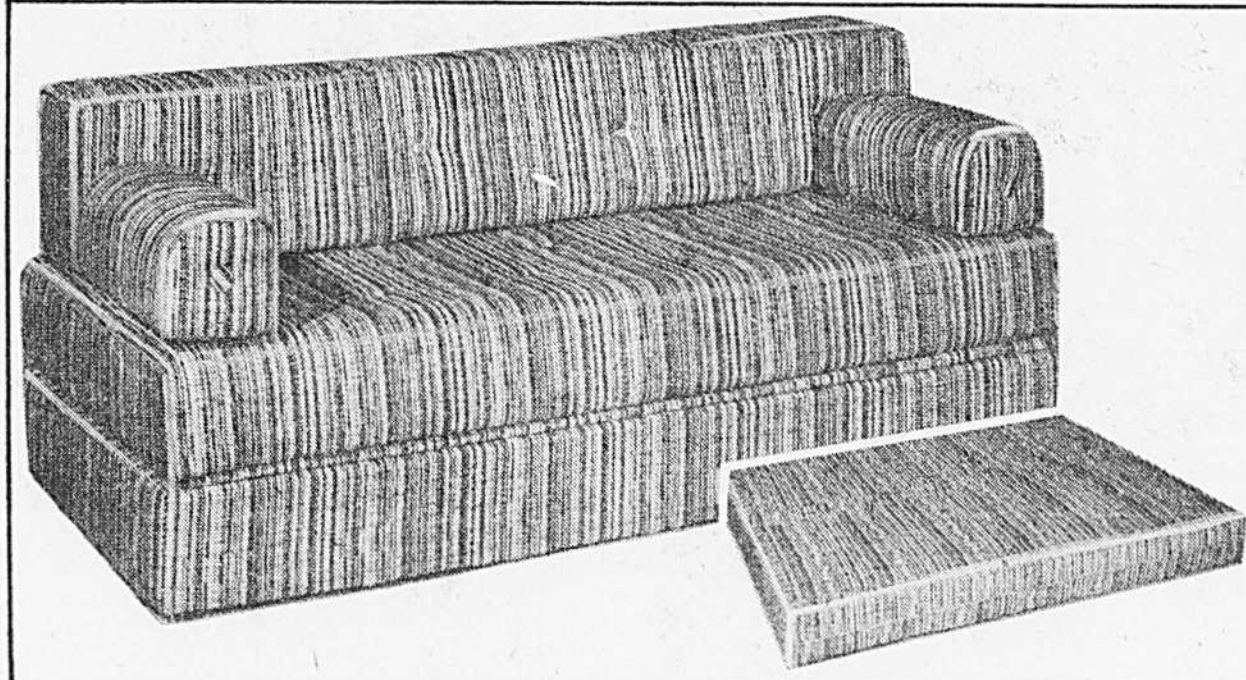
BMR, C'EST DU SERVICE DE PERSONNE À PERSONNE!

EATON

Six options sommeil et économie d'espace de United

Destination Eaton

Venez dès maintenant profitez des prix spéciaux! Eaton, Centre-ville (septième étage). Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Egalement à ou par Sherbrooke, au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa, au Centre commercial Bayshore. Rayon 271. Utilisez votre carte-comptable Eaton. Venez ou téléphonez **842-9211**



Canapé-lit grand et pratique

Prix Eaton **269⁹⁹** ch.

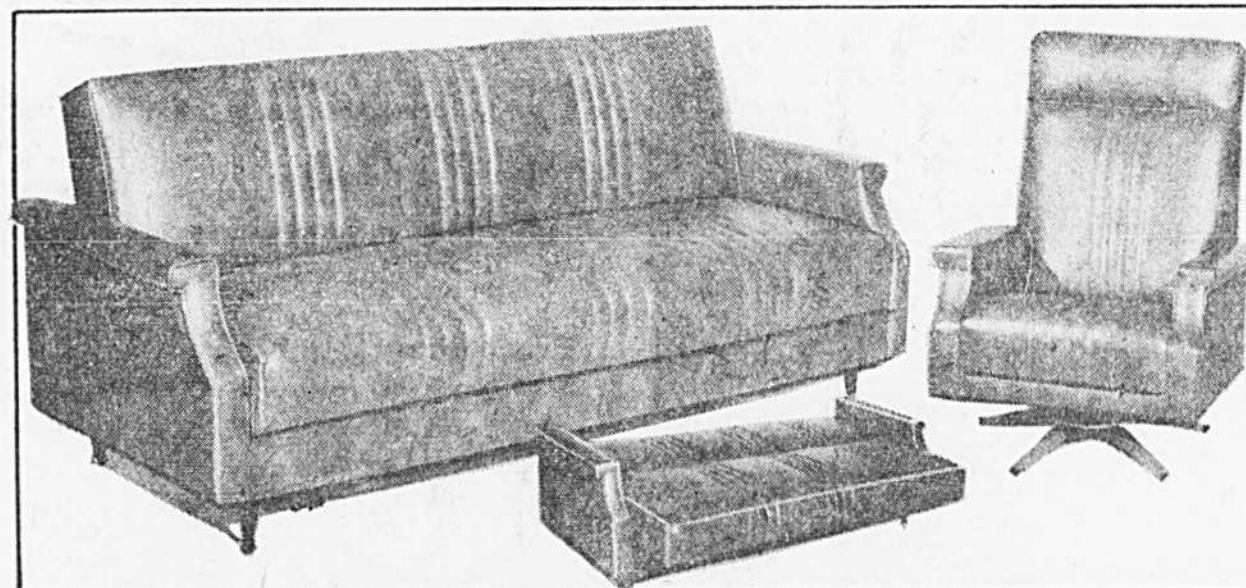
Si vous avez occasionnellement besoin d'un lit de plus, vous apprécierez ce canapé-lit de style contemporain qui se transforme en un grand lit à matelas de mousse. Le siège et le dossier sont en mousse d'uréthane de 8" d'épaisseur, les traversins sont aussi de mousse d'uréthane. Base de fabrication solide en contre-plaqué et recouvrement de polypropylène à rayures modernes en aqua ou turquoise. Canapé, environ 18" x 32" x 72"; lit, environ 9" h x 64" x 72".



Canapé-lit et fauteuil pivotant

Prix Eaton **319⁹⁹** l'ens.

Cet ensemble de style contemporain a belle apparence et saura vous être très utile pour accommoder vos invités. Il est recouvert de polypropylène et vinyle, les accoudoirs sont rembourrés de mousse et agrémentés de courroies et de boutons de vinyle. Le dossier du canapé s'abaisse pour former un lit d'environ 41" x 72". Le fauteuil pivotant assorti complète l'ensemble. Les deux sont recouverts de tissu gris et noir avec vinyle blanc.

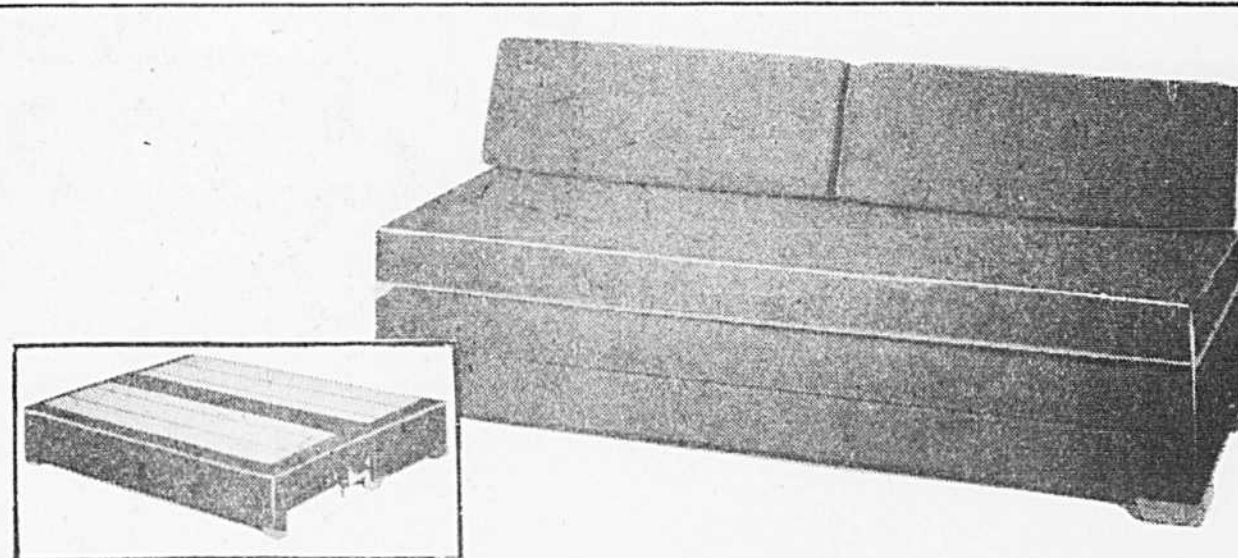


Canapé-lit et berceuse pivotante

Prix Eaton

Canapé **144⁹⁹** Fauteuil **119⁹⁹**

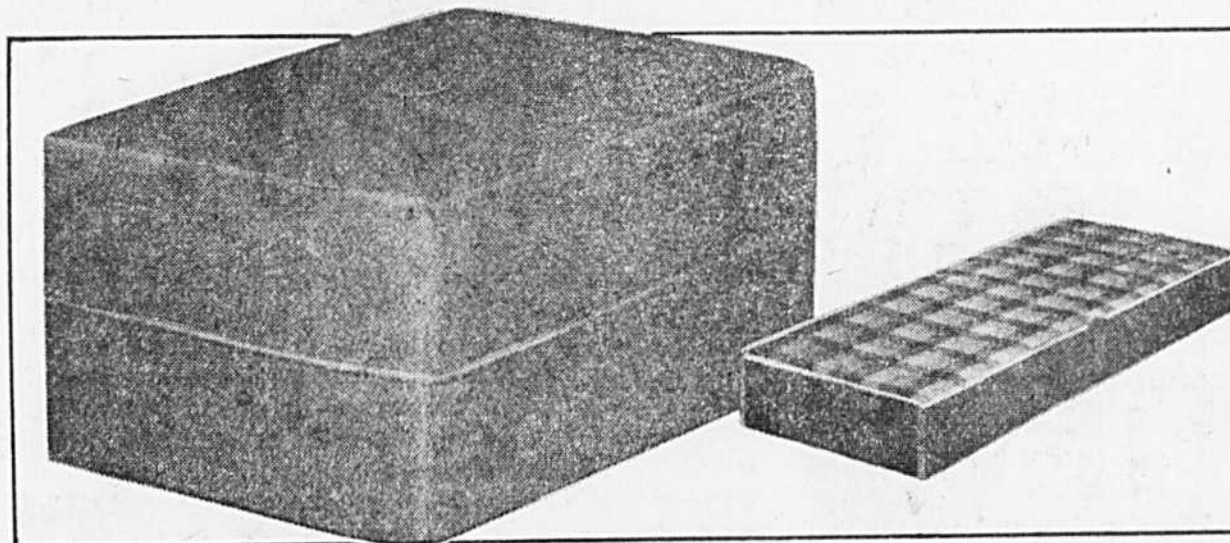
Voici une autre option qui peut aller au salon aussi bien que dans une chambre d'étudiant à laquelle on voudrait donner une allure de vivre. L'ensemble est de style contemporain et recouvert de vinyle en diverses couleurs. Le dossier du canapé s'abaisse pour former un lit d'environ 41" x 72" et le fauteuil berçants a un dossier haut.



Canapé-lit pour petit appartement

Prix Eaton **144⁹⁹**

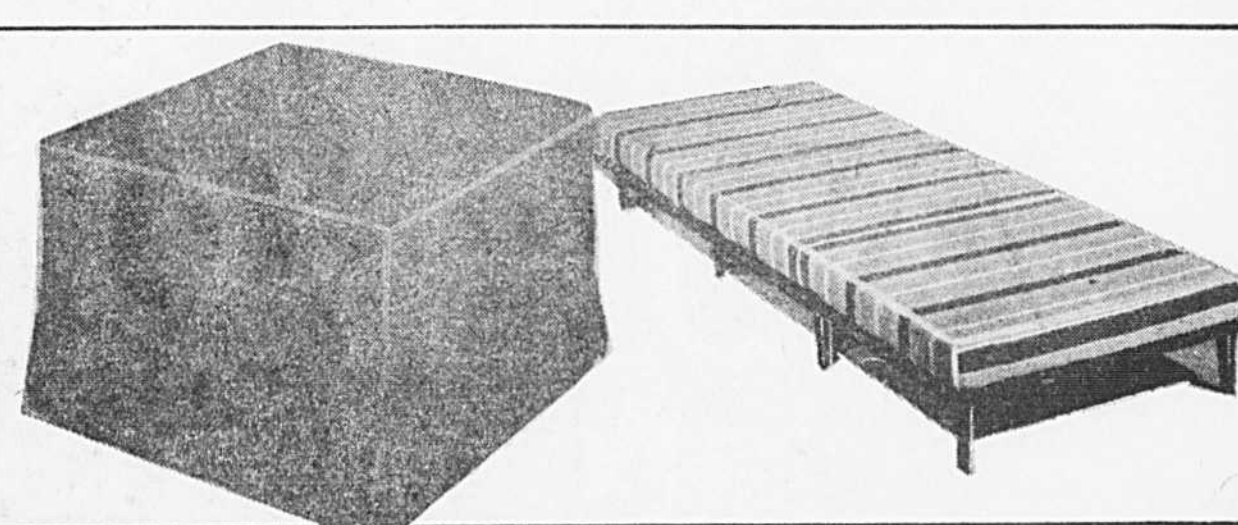
Ce canapé-lit n'occupe pas beaucoup d'espace, il est idéal pour les petits appartements. Et il vous donne une chambre de plus en s'ouvrant pour former un confortable lit double. Fabrication robuste de contre-plaqué recouvert de mousse d'uréthane. Tissu de viscose en brun ou bleu. Canapé environ 27" sur 72" de longueur; lit environ 54" x 72".



Pouf-lit à sa place partout

Prix Eaton **89⁹⁹**

Voici une solution pour les endroits où l'espace est très restreint. Ce pouf très décoratif se place n'importe où et s'ouvre au moyen d'une glissière pour former un confortable lit d'environ 27" x 72". Il est rembourré de mousse d'uréthane et recouvert de tweed durable en viscose vert et turquoise.



Pouf-lit pratique et confortable

Prix Eaton **89⁹⁹**

Ce pouf moderne et de belle apparence est de fabrication robuste en bois rembourré de mousse d'uréthane. Il est compact et s'ouvre pour former un lit d'environ 27" x 72". Il est recouvert de tweed viscose durable en vert. Un très bon achat, surtout maintenant alors qu'il est à prix spécial.

Toutes dimensions approximatives

Prix
Eaton

13.99

la verge carrée pose comprise*

10.99 la verge carrée moquette seulement



Une AUBAINE Eaton Canada

Depuis 1969, une Aubaine Eaton Canada est une assurance-qualité; c'est l'effort le plus sincère qu'Eaton puisse faire pour vous assurer économie et satisfaction. Une quantité importante de marchandises a été achetée pour nos clients d'un littoral à l'autre.

Habillez vos parquets de moquette à longues mèches de nylon Cabana de Eaton

Que ce soit pour couvrir vos parquets en entier ou pour faire des carpettes, la moquette Cabana est un excellent achat, surtout en ce moment alors qu'elle est à prix réduit.

Cette moquette à longues mèches fortement torsadées est lustrée et touffue. Et comme elle est fabriquée de nylon de haute qualité, elle a la robustesse nécessaire pour être placée n'importe où même dans les escaliers. Sa durabilité n'a d'égale que sa facilité d'entretien, les taches se nettoient très aisément, de plus elle est anallergène, à l'épreuve des mites et de la moisissure. Elle a été éprouvée et approuvée par le Bureau Eaton de recherches.

La moquette Cabana vous est présentée dans un choix de 12 agencements deux tons: foin doré, ambre, or Inca, paille, vert printanier, rhum doré, cannelle, rouge régat, olive clair, ton or, bleu ciel, brun loutre. Largeur 12'. Venez les voir exclusivement chez Eaton et profitez de cette offre spéciale.

Prix courant Eaton 17²⁰
la verge carrée pose comprise*

13⁹⁹
la verge carrée pose comprise*

Prix courant Eaton 12⁹⁵
la verge carrée, moquette seulement

10⁹⁹
la verge carrée,
moquette seulement

*Pose sur thibaude et caoutchouc-mousse. Léger supplément pour escaliers, seuils de métal ou de ciment.

Eaton, Centre-ville (sixième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish. Également à ou par Sherbrooke, au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa, au Centre commercial Bayshore. Rayon 272.

Utilisez la carte-comptable Eaton



Magasinez dans le confort de votre foyer! Composez 341-3000, poste 241 ou 242. Un représentant Eaton se rendra chez vous, même le soir et le samedi, avec des échantillons de tentures et de rideaux, de moquettes, de housses et de revêtements. Aucune obligation de votre part.

Destination Eaton

Pour des moquettes de belle qualité, selon la tradition Eaton.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou.

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON